

SCoT

AUTAN - COCAGNE

REUNION PUBLIQUE 09 OCTOBRE 2024



Les sujets abordés lors de cette réunion

1. Qu'est-ce qu'un SCOT
2. Le SCoT AUTAN COCAGNE - DIAGNOSTIC
3. Le SCOT AUTAN COCAGNE - PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE

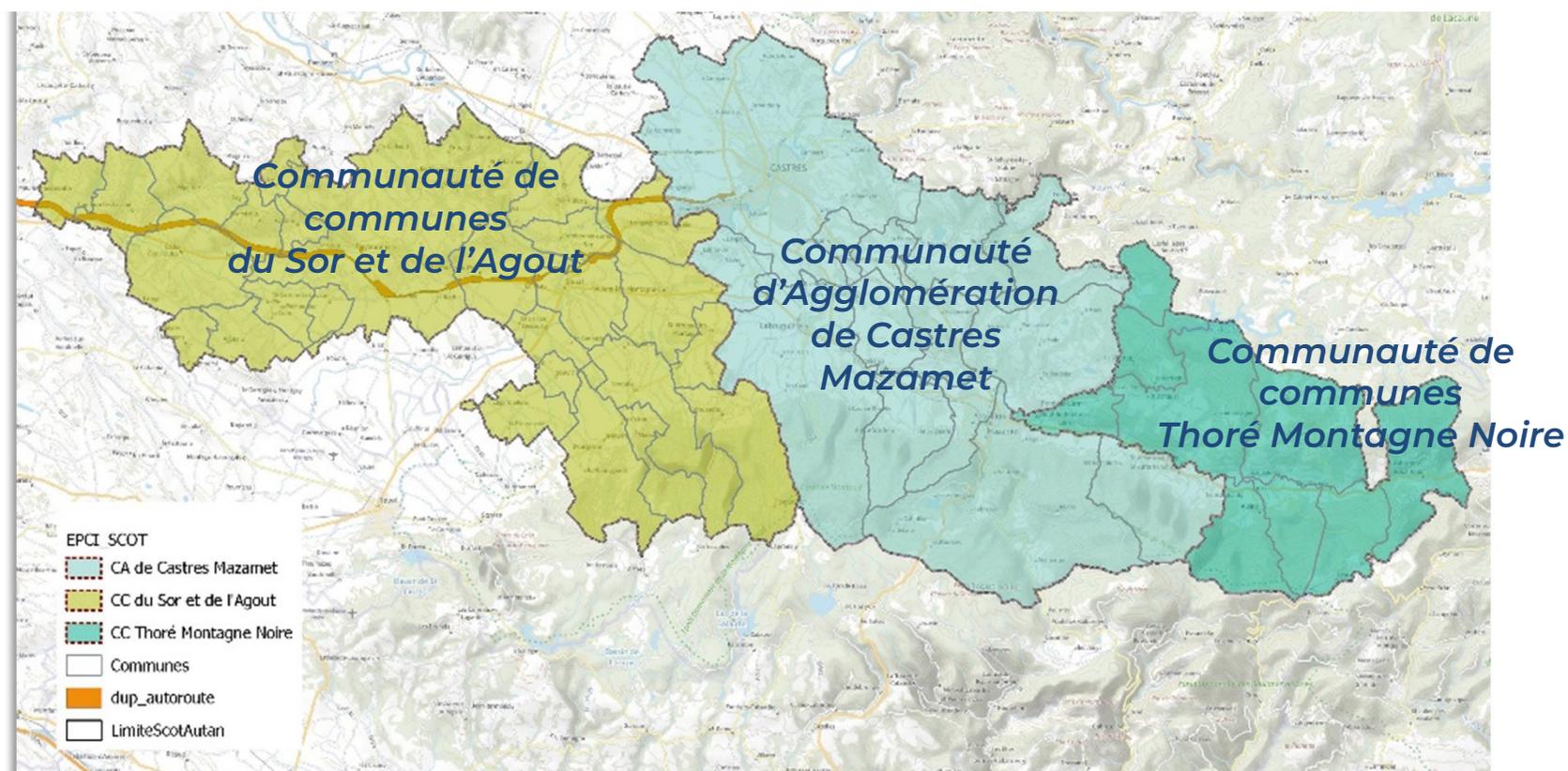


QU'EST-CE QU'UN SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE ?

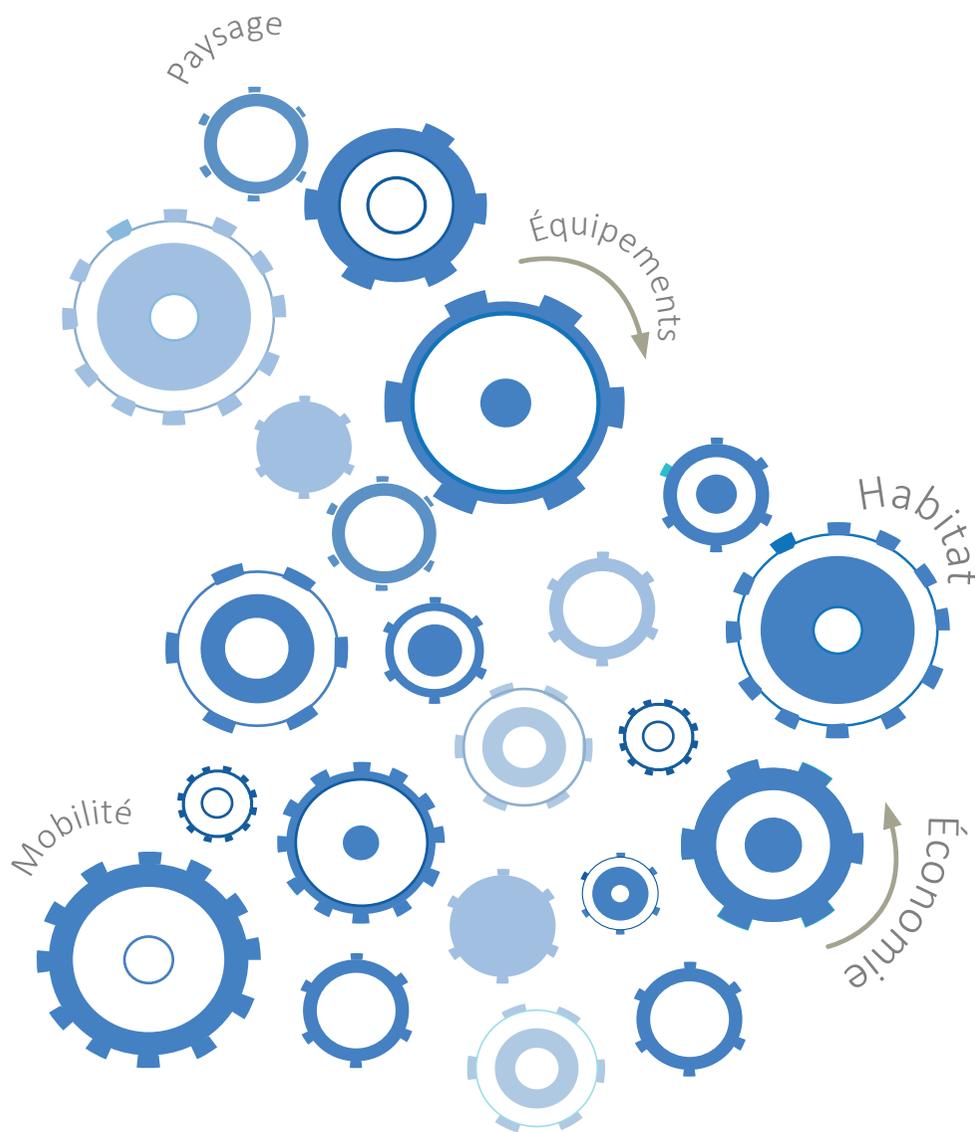
Le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une **planification stratégique intercommunale**, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement Stratégique (PAS).

Pour le **SCoT AUTAN COCAGNE** c'est **3** intercommunalités composées de **49** communes.

106 545 habitants (2020)



QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE ?



> Un **projet de territoire à 20 ans**

à l'échelle des 3 EPCI

Le SCoT n'a pas de vocation à produire un « zonage » : son but est de définir une vision globale de l'aménagement de l'espace sous la forme d'orientations et objectifs. Ces orientations et objectifs seront notamment ensuite déclinés dans les documents d'urbanisme locaux, qu'ils soient intercommunaux ou communaux.

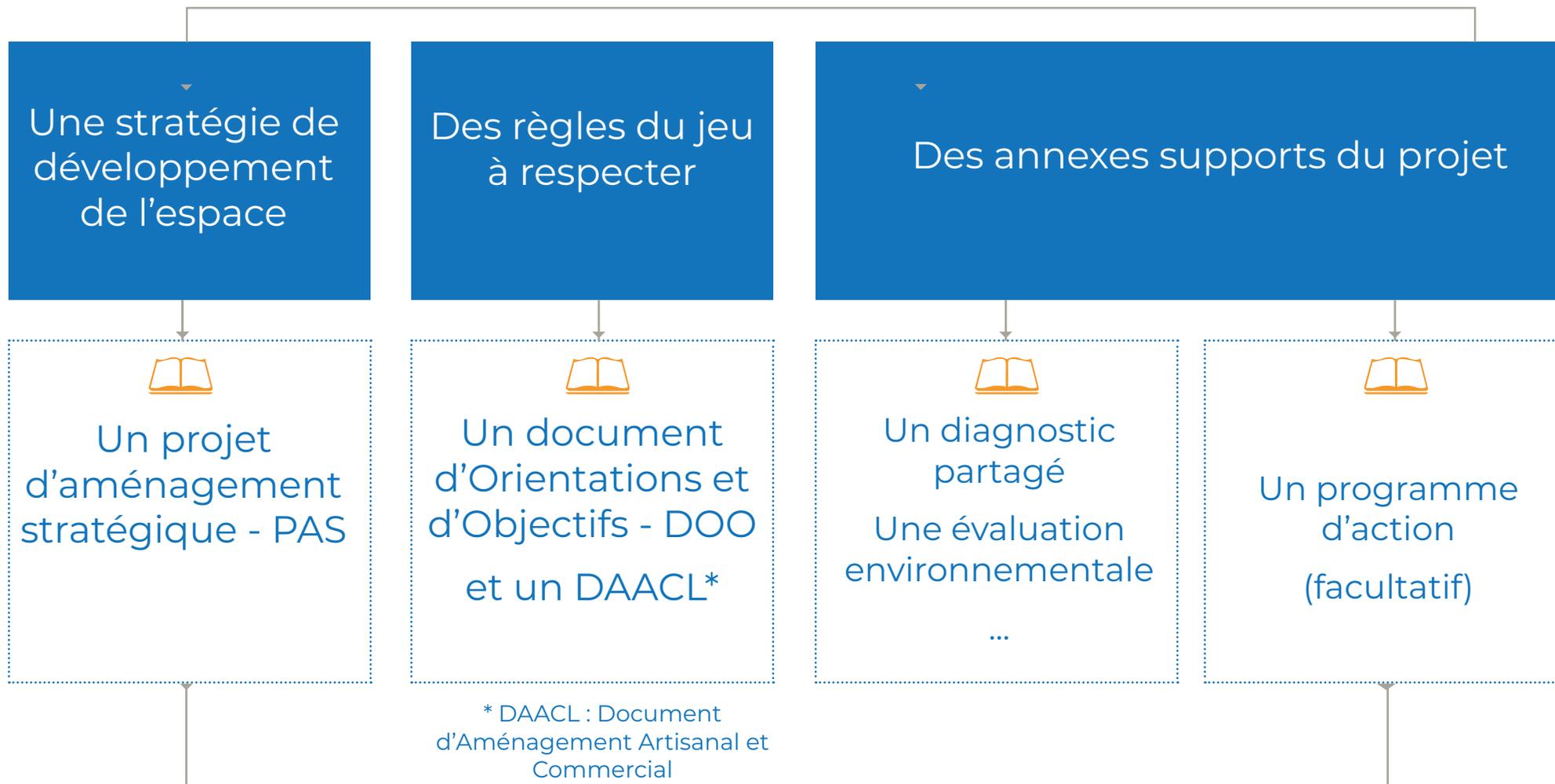
> Un **document transversal** qui s'intéresse à toutes les composantes de l'aménagement

> Un **document de planification** qui s'impose aux PLU/PLUi/Carte communale

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE ?

UN PROJET À 20 ANS

qui comprend



- Les pièces qui composent le SCoT -

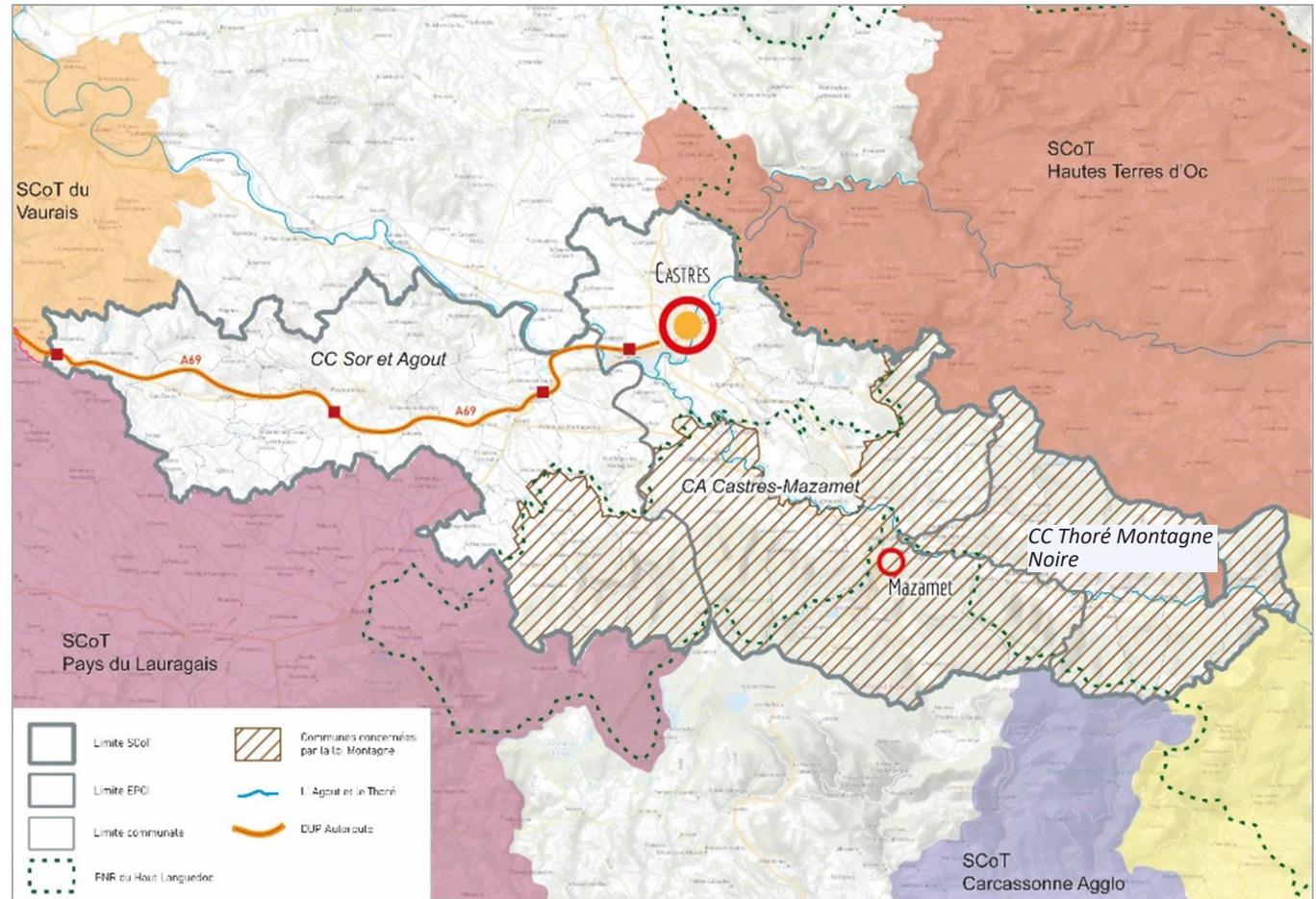
Le SCoT AUTAN COCAGNE - DIAGNOSTIC



Le contexte

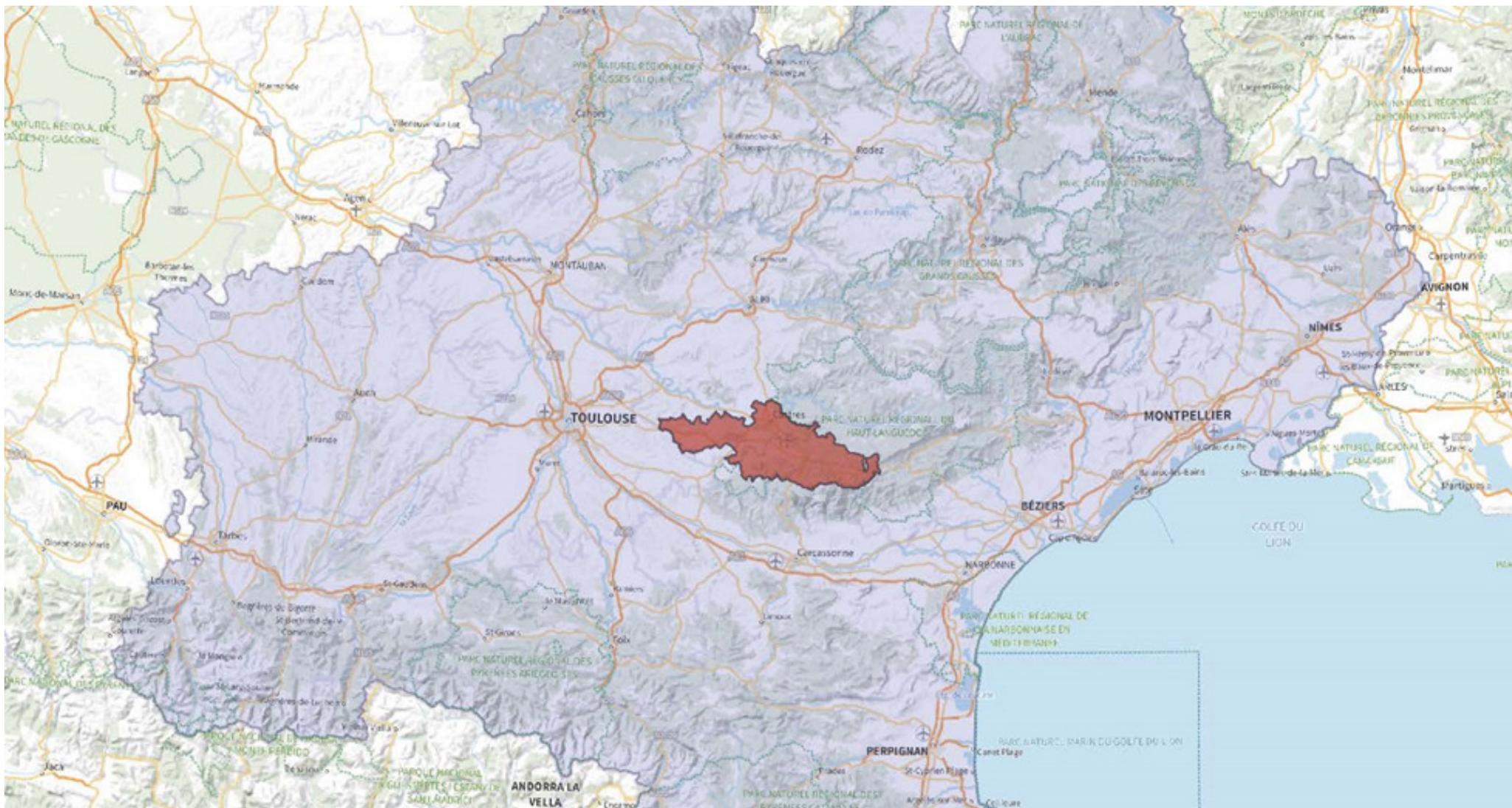
Des interactions à intégrer :

- 4 SCoT limitrophes
- un territoire entre aire d'attraction de la métropole, zones de montagne, espaces ruraux, agricoles et bassin méditerranéen,
- 1 PNR (Haut Languedoc) couvrant une partie du SCoT
- une démarche Ateliers des territoires CODEV A69



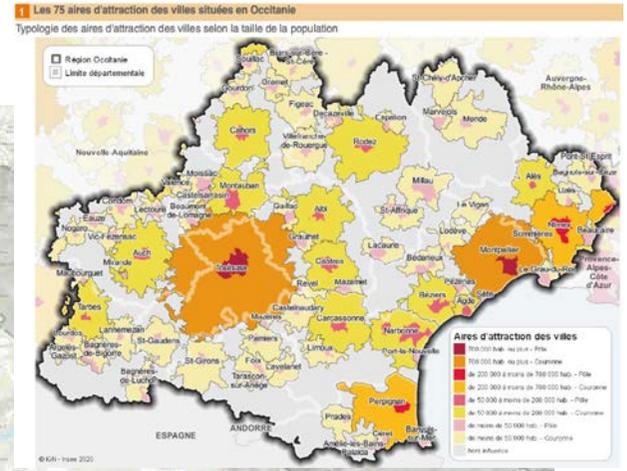
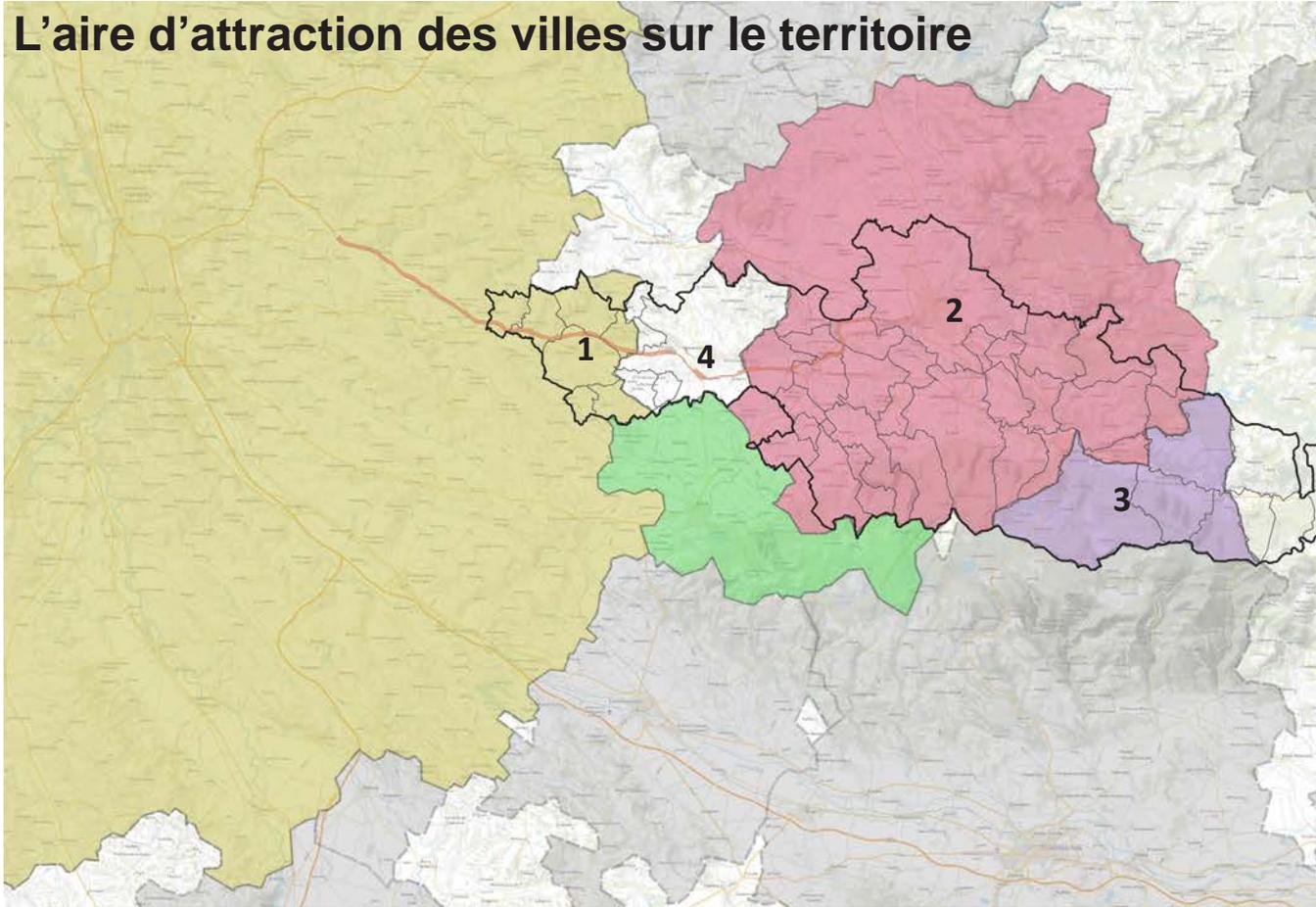
Un territoire attractif en transition

Du territoire «autonome» au territoire «raccordé»



le Contexte

L'aire d'attraction des villes sur le territoire



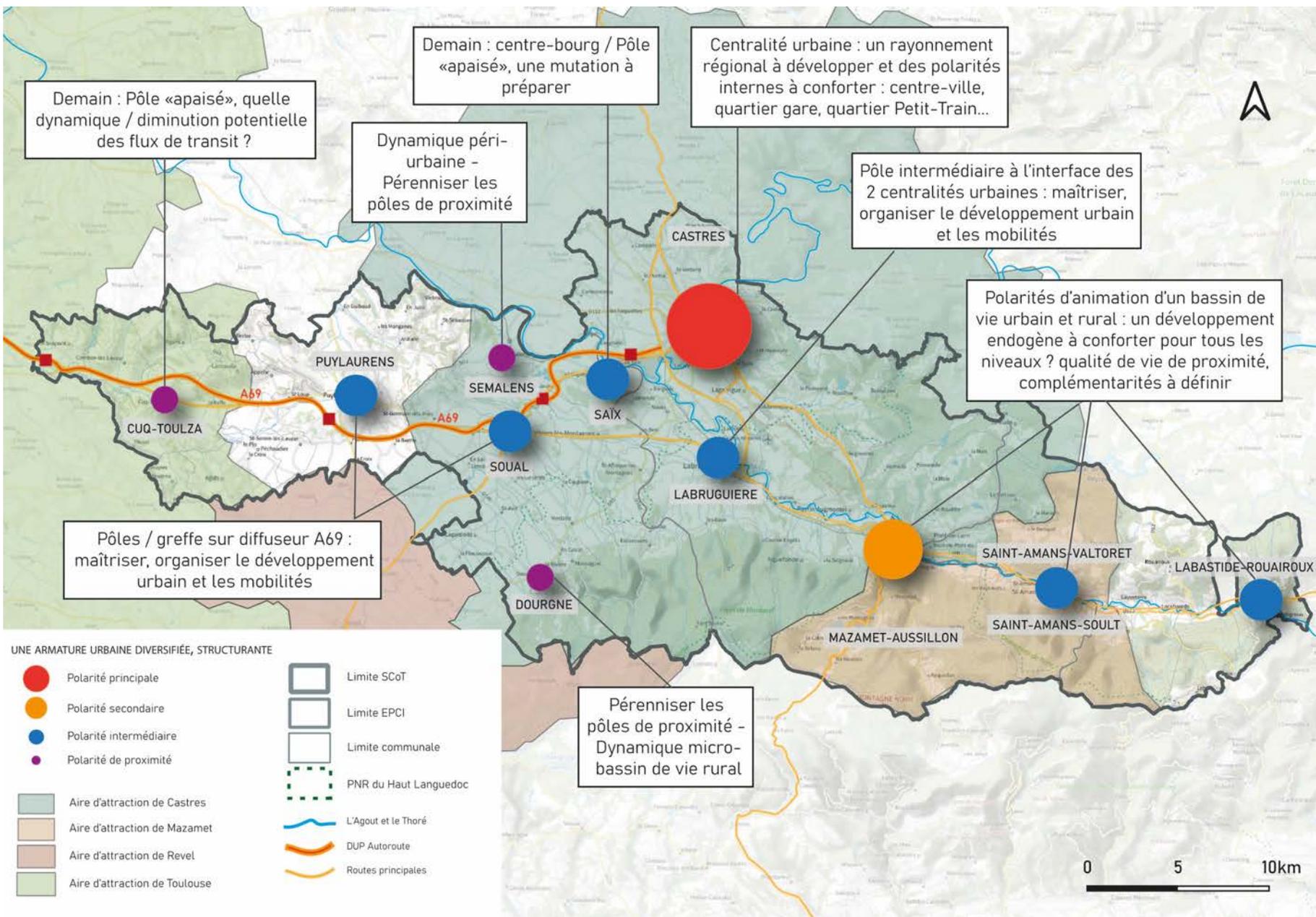
L'aire d'attraction des villes définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre.

1. Une porte Ouest sous l'influence de l'aire de la métropole
2. L'aire d'attraction de Castres couvre une large moitié du territoire et déborde au nord des limites territoriales du SCoT
3. Mazamet : une aire d'attraction de proximité tournée vers l'Est et vers le territoire de la CC Thoré Montagne Noire
4. Puylaurens et Labastide-Rouaroux hors zone d'attraction des villes

Enjeux :

- Conforter les aires d'attraction de Castres et Mazamet ? Organiser les mobilités de proximité?
- Structurer et renforcer Puylaurens et Labastide-Rouaroux et/ou développer les liens avec les villes de Castres et Mazamet ?
- Limiter l'extension de l'aire d'attraction métropolitaine toulousaine ?
- Coordination avec SCoT des Hautes terres d'Oc (nord ouest de Castres)?

10 Armature urbaine : des évolutions à venir ?



Une armature urbaine diversifiée , structurante avec des centre-ville et centre bourg à redynamiser

Un territoire attractif mais une dynamique démographique marquée par le vieillissement

Un solde migratoire apparent en croissance ou stable témoin d'une certaine attractivité.

Un territoire globalement marqué par un processus de vieillissement.

Un indice de jeunesse en recul sur l'ensemble du territoire depuis une dizaine d'années.

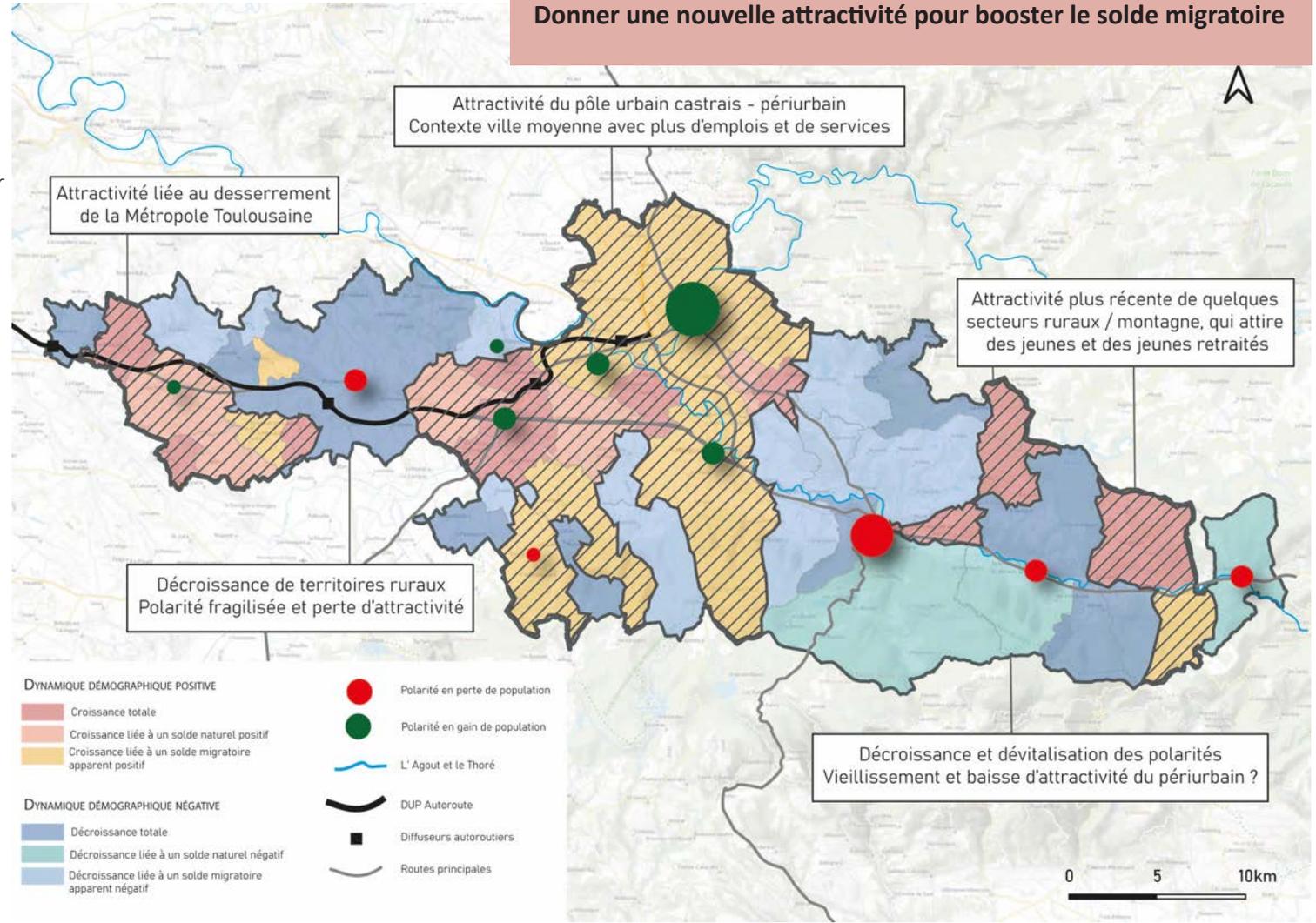
Des dynamiques hétérogènes entre maintien d'une croissance régulière, ralentissement et décroissance.

Une croissance globale modérée depuis 20 ans et tirée par la partie ouest du territoire.

Une fragilité globale des polarités (Sauf Saix et Soual)

2020 : 106 545 habitants
+ 2 548 hab. / 1999
(+ 120 hab /an)

Enjeux
Intégrer le vieillissement inéluctable à l'horizon 2040
Donner une nouvelle attractivité pour booster le solde migratoire



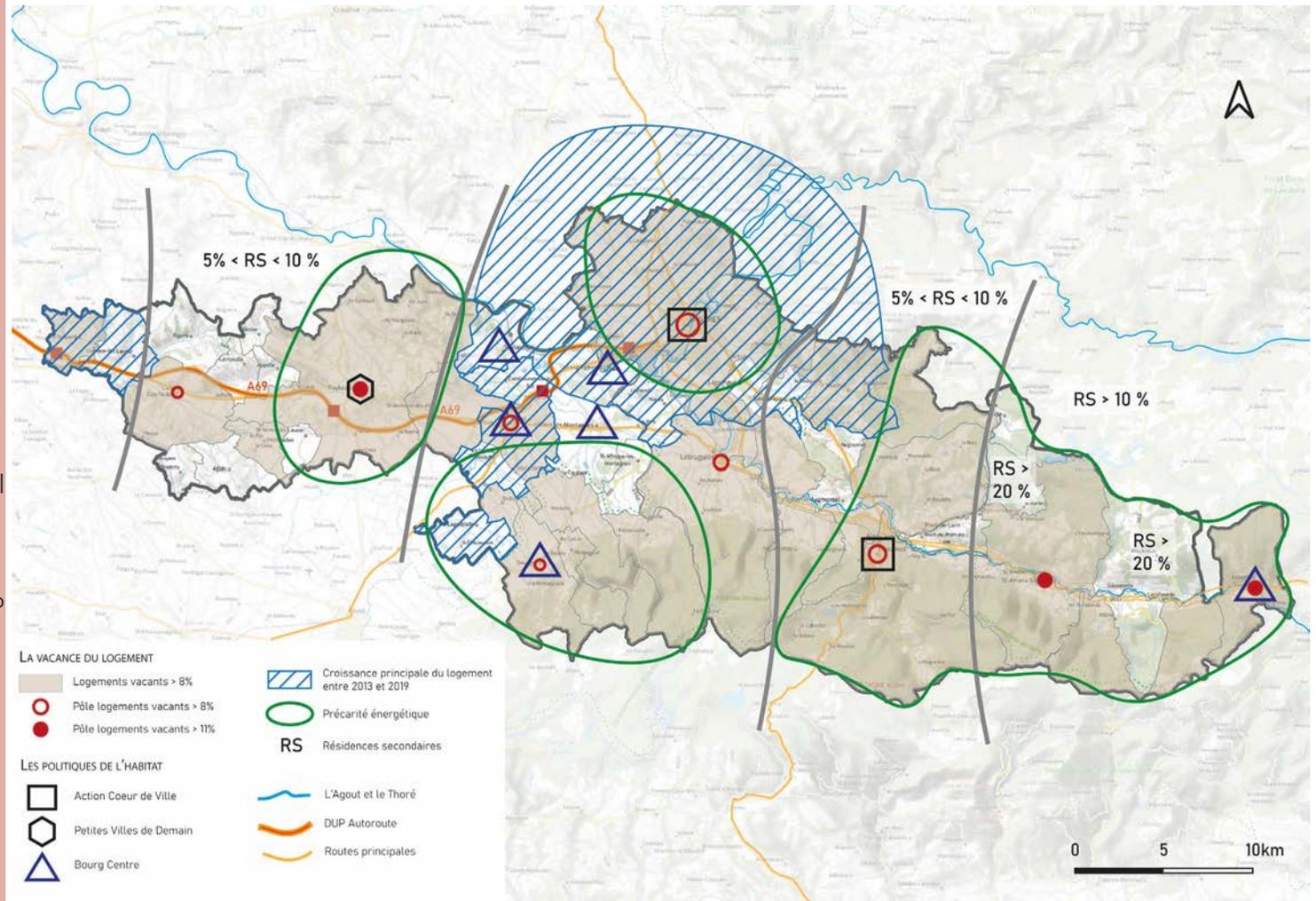
Source : INSEE

Une armature urbaine diversifiée , structurante avec des centre-ville et centre bourg à redynamiser

Un habitat à repenser pour répondre aux besoins de la population ?

Enjeux

- **Le réinvestissement des logements des centre-ville et centre-bourgs et la reconquête des logements vacants** : la poursuite et développement des différents programmes pour l'habitat (ACV, PVD, Bourg centre ...)
- l'anticipation des éventuels besoins en logement générés par la mise en service de l'autoroute Castres-Toulouse (prix immobilier et foncier) et la maîtrise du développement urbain résidentiel autour de Castres
- la prise en compte des besoins spécifiques liés au vieillissement ?
- Développer et diversifier l'offre de logement social,
- la rénovation énergétique des bâtiments, pour réduire la précarité énergétique des ménages
- la maîtrise du développement des résidences secondaires



Une armature urbaine diversifiée , structurante avec des centre-ville et centre bourg à redynamiser

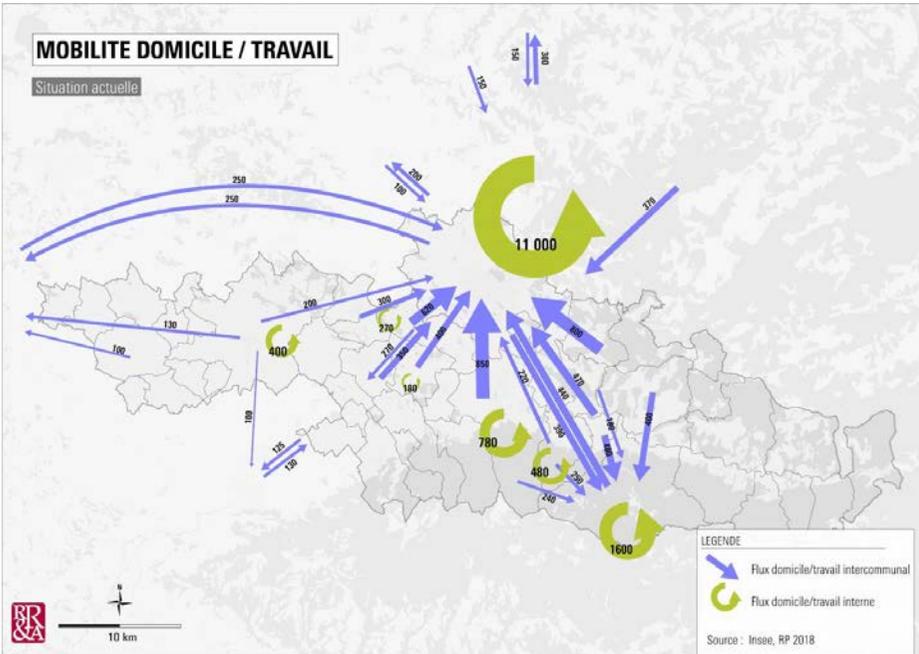
Élargir la réflexion sur la mobilité?

Part modale : voiture 86%, TC 5%

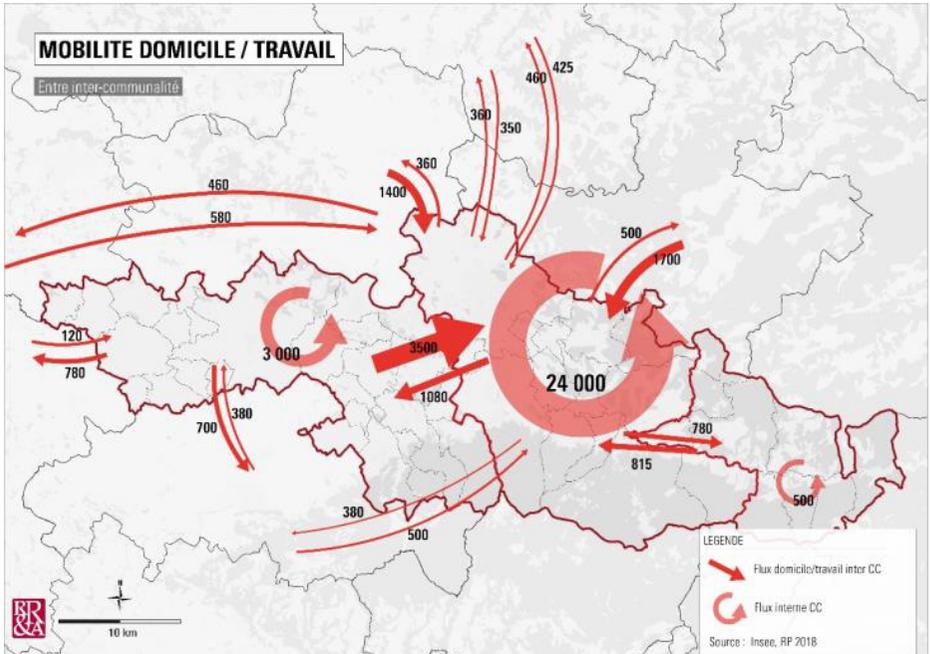
Pour répondre aux enjeux du quotidien et touristique

- Un fort enjeu de développement d’offres de mobilités à l’échelle de la ville centre
- Développer des offres qui répondent aux besoins de déplacements du quotidien
- Développer le vélo pour les déplacements du quotidien et le tourisme à vélo

- Anticiper les effets des évolutions de trafic / mise en service de l’autoroute : délestage VS augmentation de trafic
- Développer des offres / desserte ferroviaire qui répondent aux besoins de déplacements du quotidien
- la redéfinition du rôle et du positionnement de l’aéroport ?

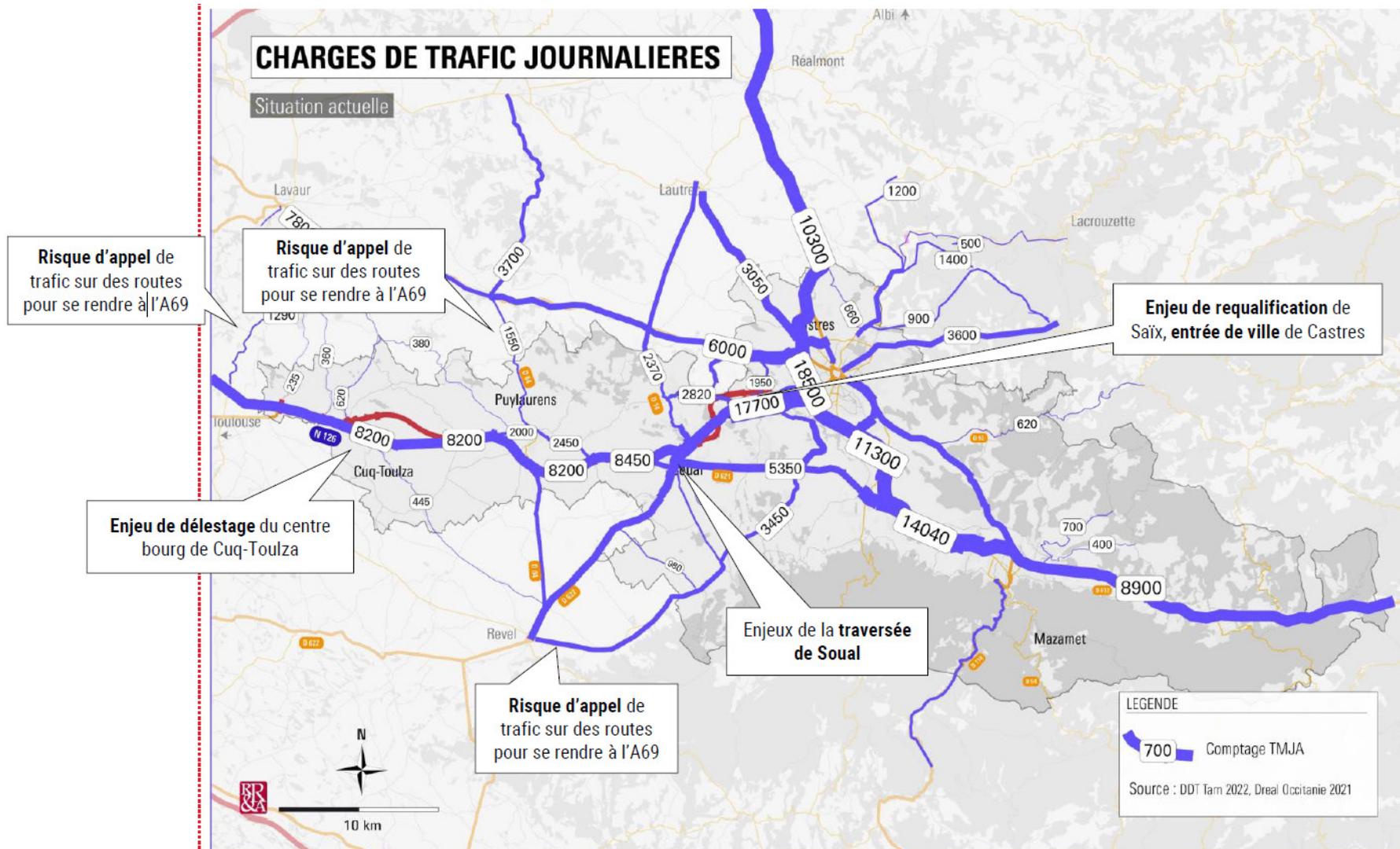


Source : Atelier des territoires locaux _ DDT Tarn www.alphaville.fr 30/05/2023



Une armature urbaine diversifiée , structurante avec des centre-ville et centre bourg à redynamiser

l'intégration de l'évolution des charges de trafic dans la démarche de revitalisation des polarités : un opportunité pour imaginer un autre mode d'organisation du développement urbain et des mobilités?



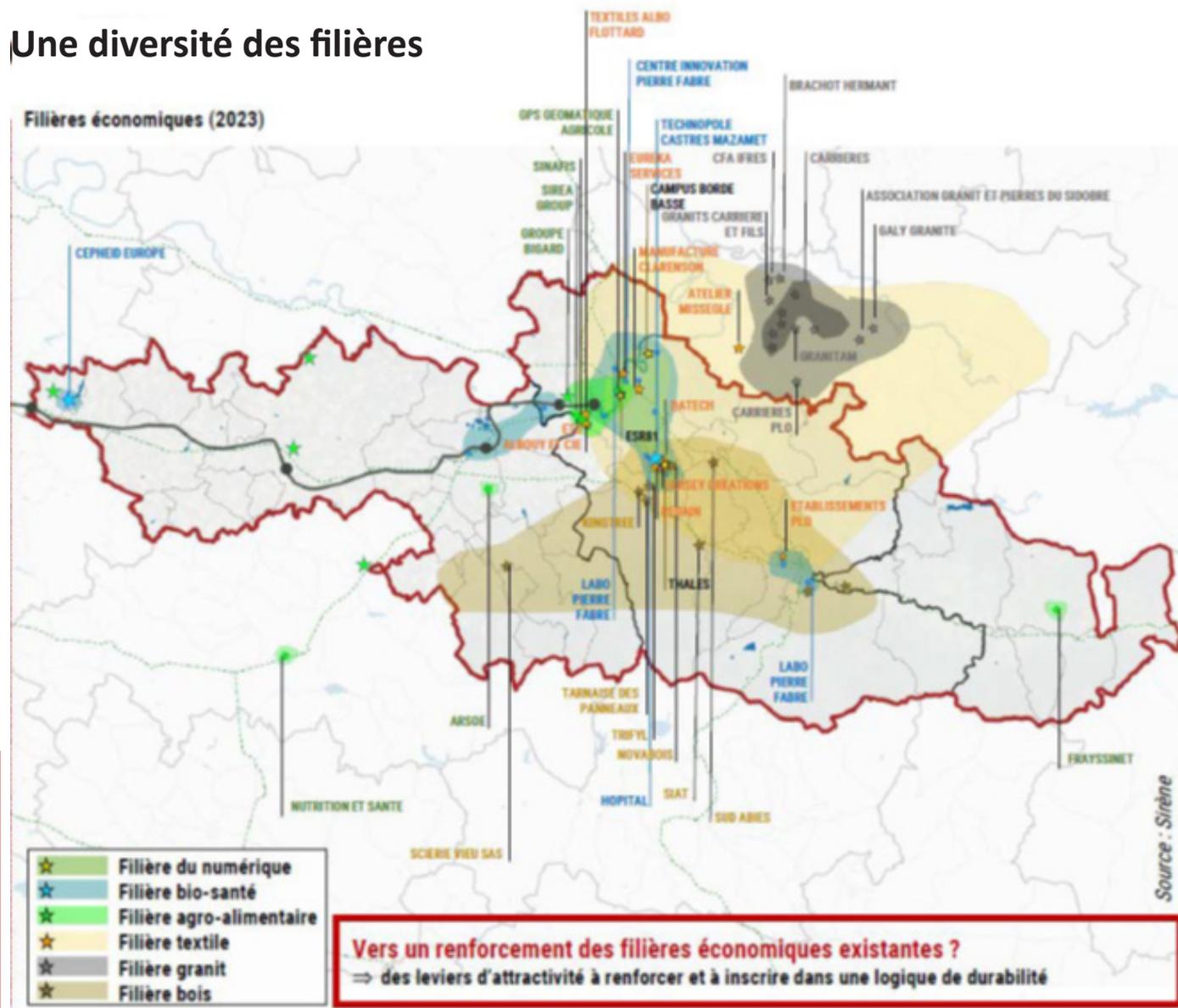
Source : Atelier des territoires locaux _ DDT Tam www.alphaville.fr 30/05/2023

Un territoire partageant des dynamiques économiques diversifiées pilier son attractivité

Un territoire «employeur» - pôle d'emploi

- Le pôle métropolitain toulousain comme pôle central de l'emploi à l'échelle régionale; Castres, comme pôles d'emploi régional secondaire au sein de son propre bassin d'emploi (comme Albi, Carcassonne ...)
- Une aire d'emploi rayonnante et polarisée autour de Castres-Mazamet
- Un rôle prépondérant des centralités relais (Aussillon, Mazamet)
- **la part de l'emploi de la sphère productive reste conséquente** dans la zone d'emploi Castres-Mazamet (37.4%), comme les zones d'emploi de Toulouse, Rodez, Figeac-Villefranche ou Castelsarrasin-Moissac.

Une diversité des filières



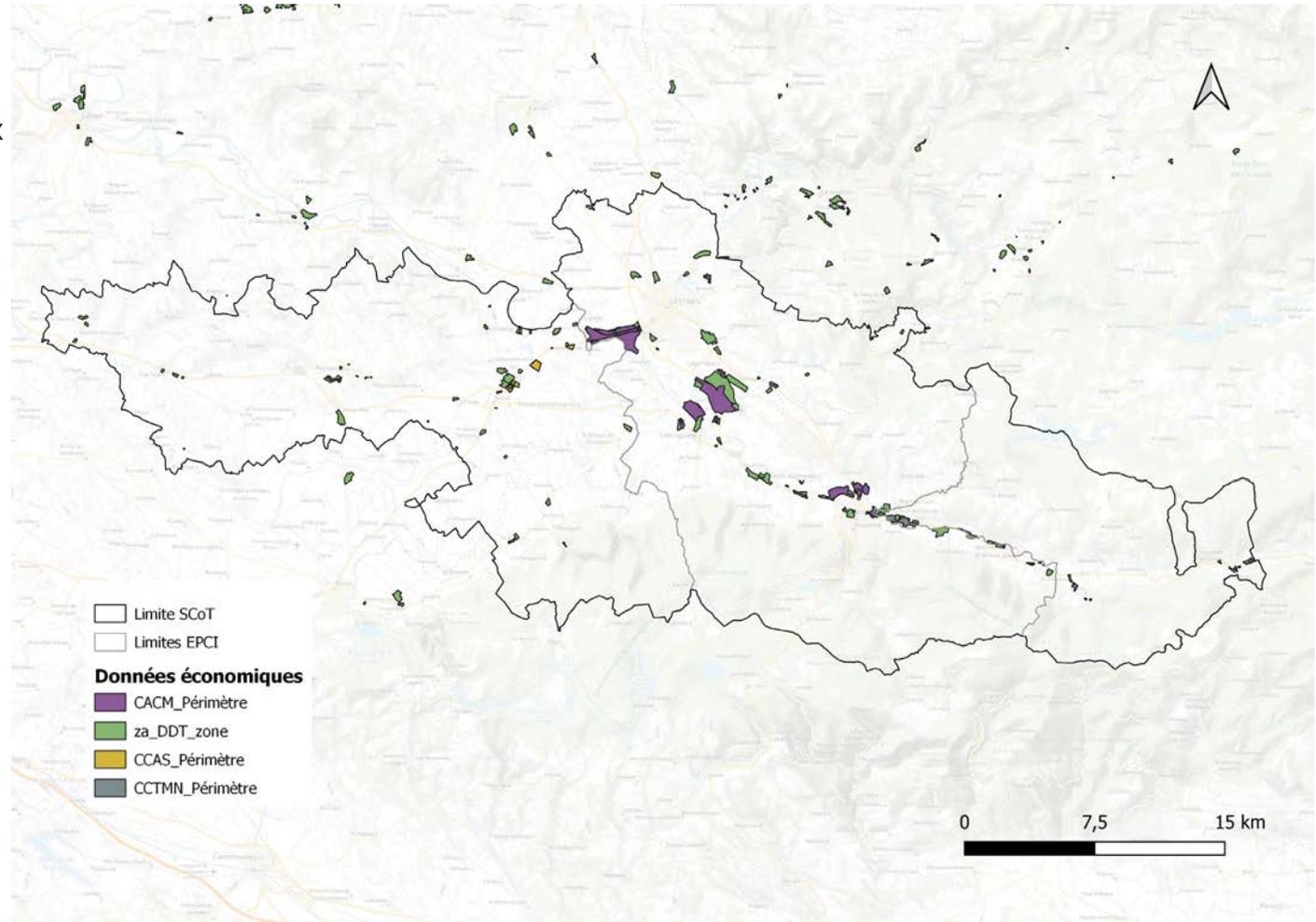
Enjeux :

- le renforcement des filières économiques
- le développement de nouvelles Filières ?
- Des formations à développer ?

Une empreinte forte de l'économie sur le territoire

Une empreinte foncière à optimiser

- comment poursuivre, demain le développement économique et continuer à créer des emplois sur un foncier plus rare ?
- avoir une maîtrise foncière de la collectivité pour contrôler les prix ?
- Envisager plusieurs formes d'intervention foncière : entre la densification, la modernisation, l'exploitation des dents creuses, la réhabilitation de friches, la mutualisation de services ... ?
- quelles connaissances des attentes réelles des entreprises ? Pouvoir démarrer une activité de production en dix à douze mois (délai plus long aujourd'hui) ? Évoluer sur un territoire pourvu en matière de bassin d'emplois, de lieux de formation, de mobilités vertes entre domicile et travail, etc. ?



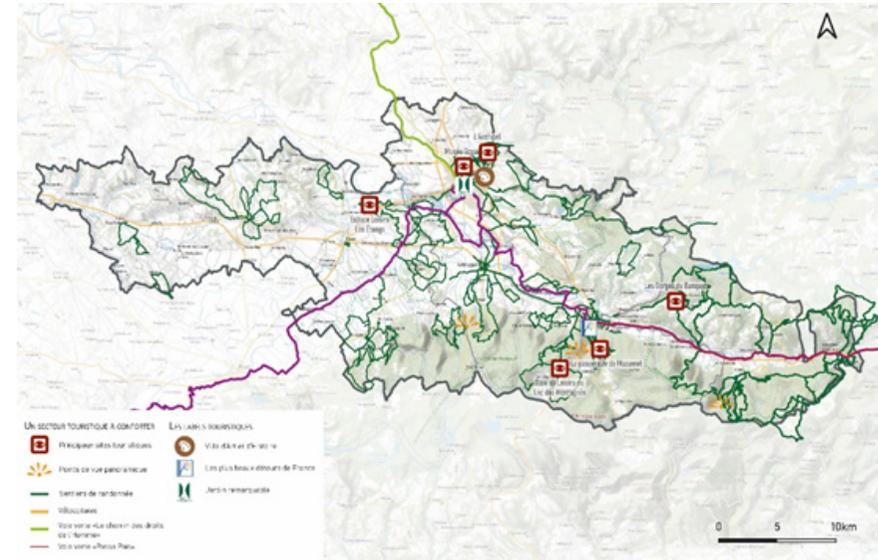
Un potentiel touristique à valoriser ?

Tourisme vert, patrimoine et culturel

Une activité en croissance

enjeu économique de développement et de structuration de l'offre

enjeu environnemental / gestion de la pression et des impacts sur les milieux naturels

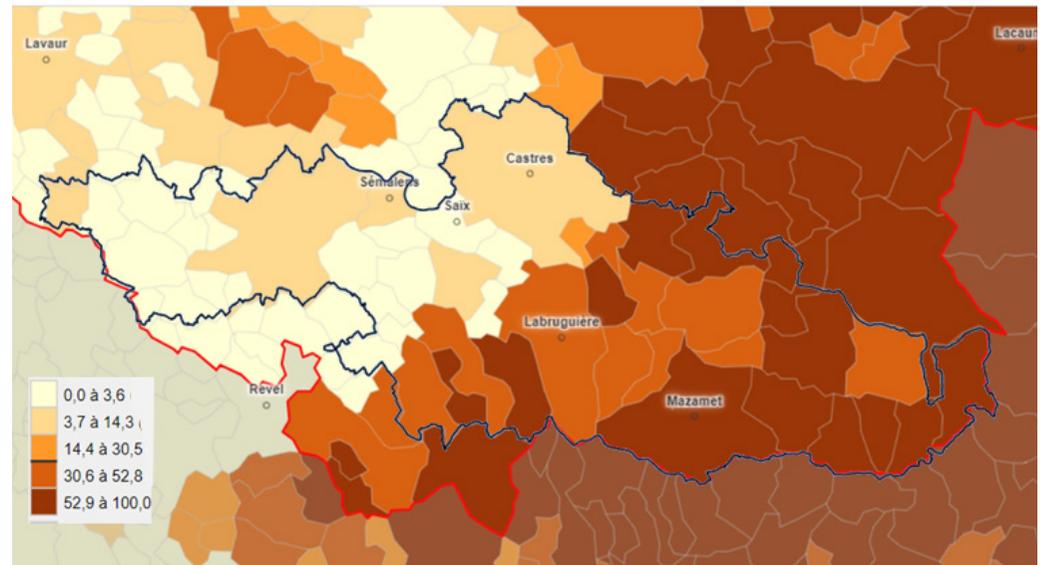


filière forestière : un potentiel économique à conforter ?

Une filière en développement,

Des besoins spécifiques d'installations industrielles à prendre en compte

1 Part des surfaces selon l'occupation du sol (%) 2018 - Forêt et milieux semi-naturels

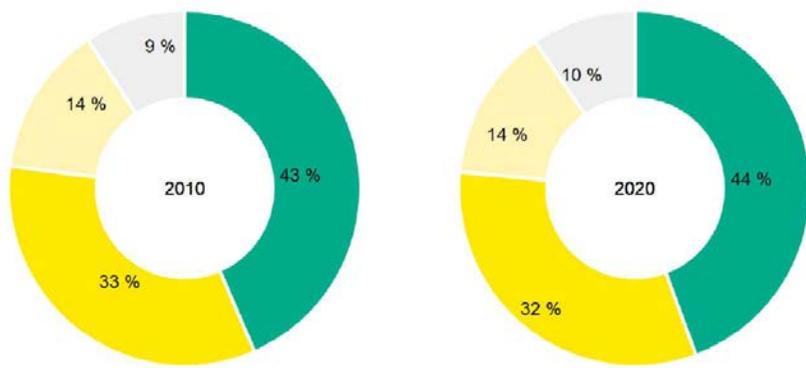


18 Agriculture : une pérennité en question ?

Chiffres clés
SCoT du Pays d'Autan et de Cocagne

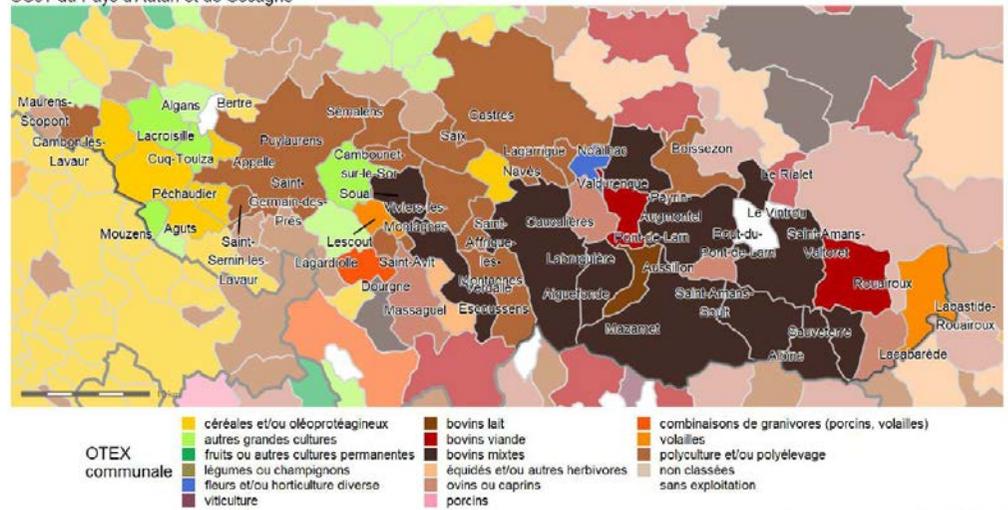
	2010	2020	évolution
nombre total d'exploitations	790	598	-24,3 %
SAU totale (ha)	39 180	39 106	-0,2 %
SAU moyenne (ha)	49,6	65,4	31,9 %

Répartition des cultures principales
SCoT du Pays d'Autan et de Cocagne



■ céréales ■ oléagineux ■ prairies ■ autres
 prairies : prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020).
 source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Orientation technico-économique
SCoT du Pays d'Autan et de Cocagne



source : Agreste – recensement agricole 2020
fond carto. : d'après IGN – ADMIN EXPRESS 2022

Un développement de l'habitat et des activités consommateur d'espace et générateur de flux

Étude de la consommation foncière 2011-2021 - les données du portail de l'artificialisation des sols

Une consommation d'espace majoritairement en extension des enveloppes urbaines : création d'habitat hors enveloppe urbaine et sur des secteurs hors polarités contribue à l'augmentation des déplacements en volume et en distance et des impacts sur la biodiversité et les capacités de production agricole.

L'héritage d'un mode de développement urbain à réinterroger qui fragilise certaines polarités : une décorrélation entre consommation d'espaces et dynamique de développement

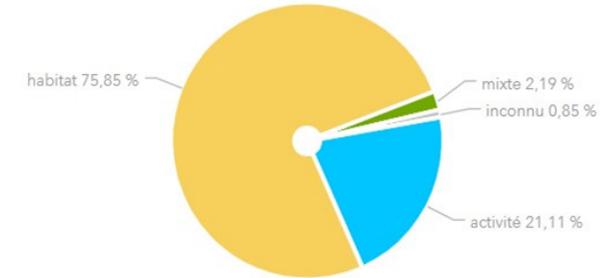
Une nécessaire évaluation de la consommation 2021-2023

Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre 2009 et 2021

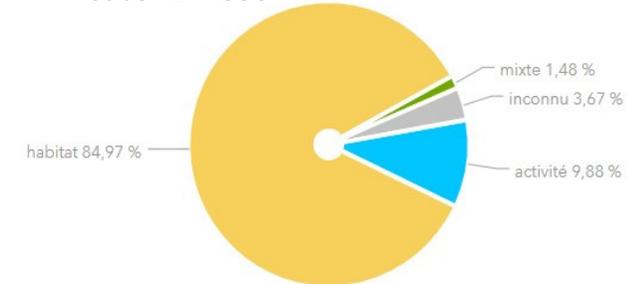
SCoT AUTAN COCAGNE
541 ha

- CA Castres- Mazamet 264 ha 49%
- CC Sor-et- Agout 251 ha 46%
- CC Thoré- Montagne Noire 26 ha 5%

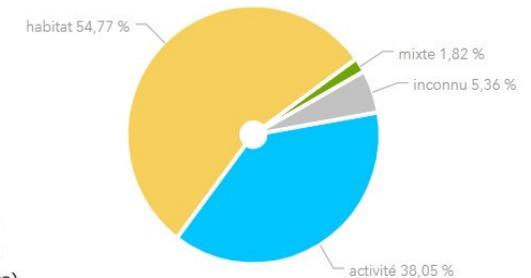
CA CASTRES-MAZAMET



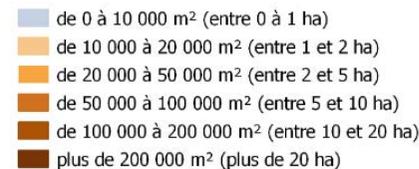
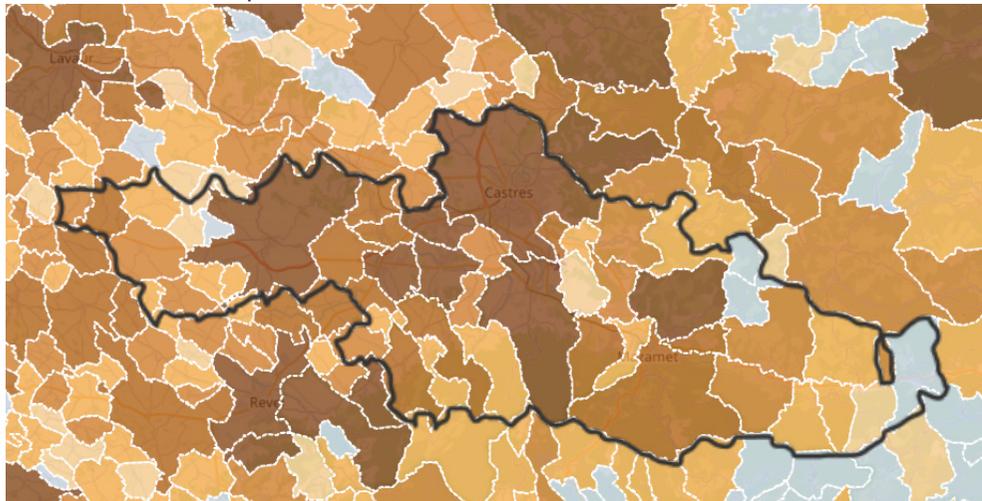
CC SOR ET AGOUT



CC THORE MONTAGNE NOIRE



Consommation d'espaces entre 2009 et 2021



Source : <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-artificialisation>

La France s'est fixé, dans le cadre de la loi Climat et résilience, l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années, d'ici à 2031.

Un objectif et une trajectoire fixés par la loi : préserver les sols en réduisant l'artificialisation en 2 étapes progressives :

2021-2031

○ 1^{re} étape de la trajectoire : maîtriser l'étalement urbain

On parle de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), quand on utilise ces espaces pour la création ou l'extension d'espaces urbanisés.

Sur la période 2021-2031, la loi fixe l'objectif de réduire de moitié le rythme de consommation d'ENAF par rapport à la décennie précédente (2011-2021).



2031-2050

○ 2^e étape de la trajectoire : protéger les sols vivants, y compris dans les espaces déjà urbanisés

La loi Climat et résilience fixe l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050. Elle définit l'artificialisation des sols comme l'altération durable des fonctions écologiques d'un sol.

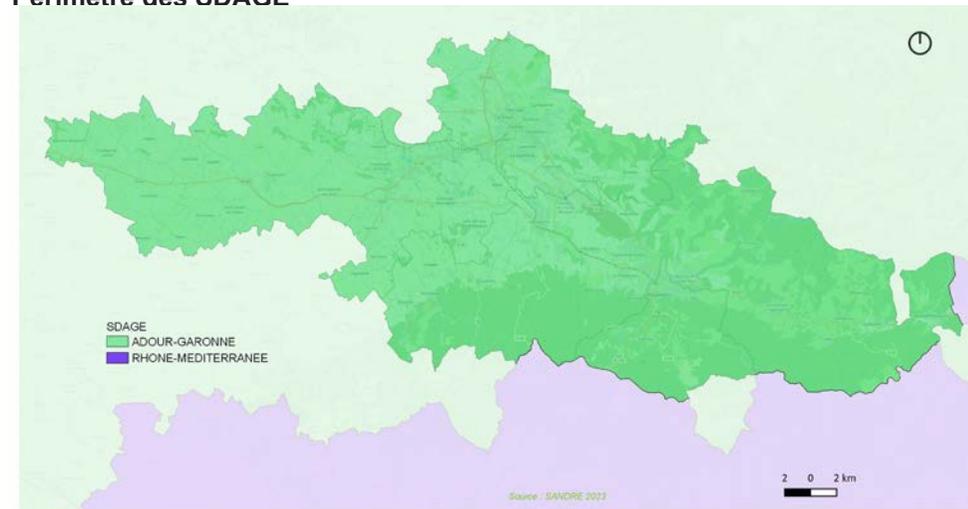
Des ressources et des milieux naturels sous pression

L'eau, une ressource fragile : territoire de transition en limite de la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée

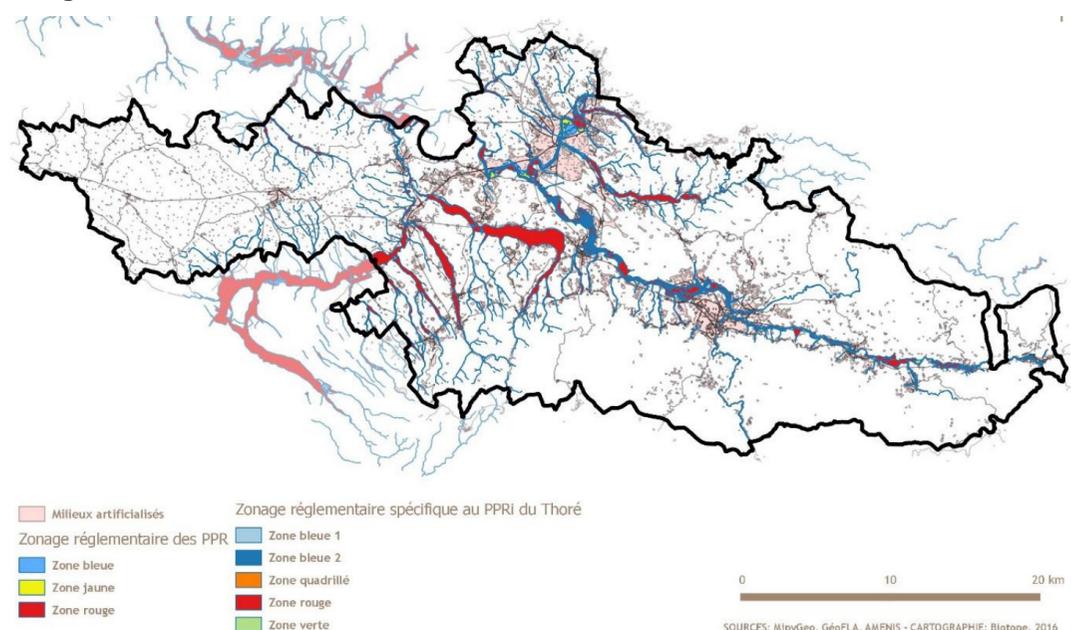
Les outils de planification et de gestion de l'eau

- Le SDAGE Adour-Garonne 2022-2027, adopté le 10 mars 2022
- Le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027, adopté le 18 mars 2022
Concerne une petite partie territoriale de 2 communes : Escoussens et Labruguière (bassins versants du Fresquel et de l'Orbiel)
- Le SAGE Agout, approuvé le 15 avril 2014
- Le SAGE Hers Mort Girou, approuvé le 17 mai 2018. Concerne une petite partie territoriale, périmètres intégralement contenu dans le SDAGE Rhône Méditerranée.
- Le Plan de Gestion des Etiages du Tarn
- 5 Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI)
- Castres- Mazamet- Territoire à Risque Important (TRI)
- Le Plan de Gestion des risques inondations Adour-Garonne 2022-2027, approuvé le 10 mars 2022
- un schéma directeur des eaux pluviales / CACM en cours d'élaboration
- Un plan eau départemental en cours d'élaboration
- La mise en œuvre du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau au niveau national

Périmètre des SDAGE



Zonage des PPRI



Mauvais état ou état médiocre d'une partie des masses d'eau superficielles

Mauvais état chimiques et quantitatif d'une partie des masses d'eau souterraines

Le territoire du SCoT 100% concerné par une Zone répartition des Eaux (ZRE) : insuffisance de la ressource

Réserve du Lac des Saint-Peyres : vers une nouvelle problématique / Adduction eau potable

Territoire qualifié de « château d'eau d'Occitanie », mais aujourd'hui l'utilisation de la ressource intègre aussi le soutien d'étiage à la centrale de Golfech : le rapport capacité / territoire n'est donc plus le même et interroge sur la pérennité des capacités / besoins du territoire du SCoT.

=> L'EAU : des enjeux forts

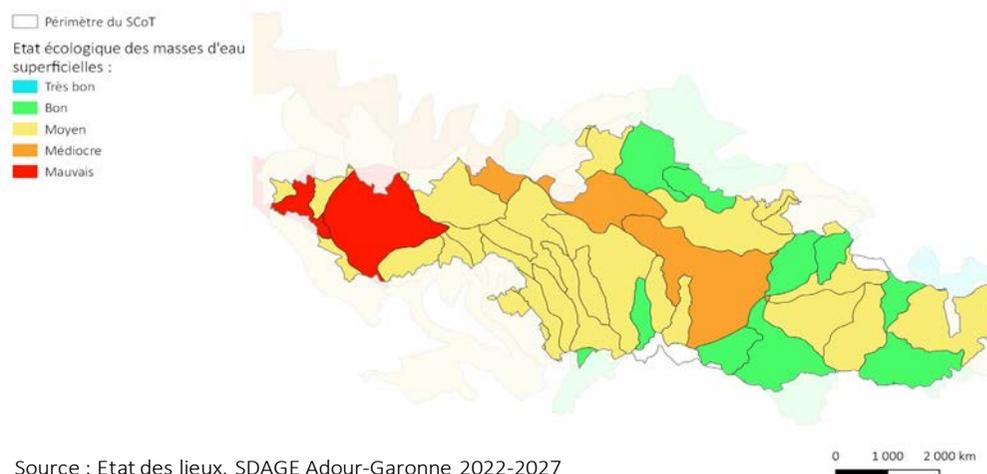
Enjeux principaux :

- La gestion qualitative
- La gestion quantitative
- L'intégration des nombreux outils de planification
- La non-aggravation des situations de risques

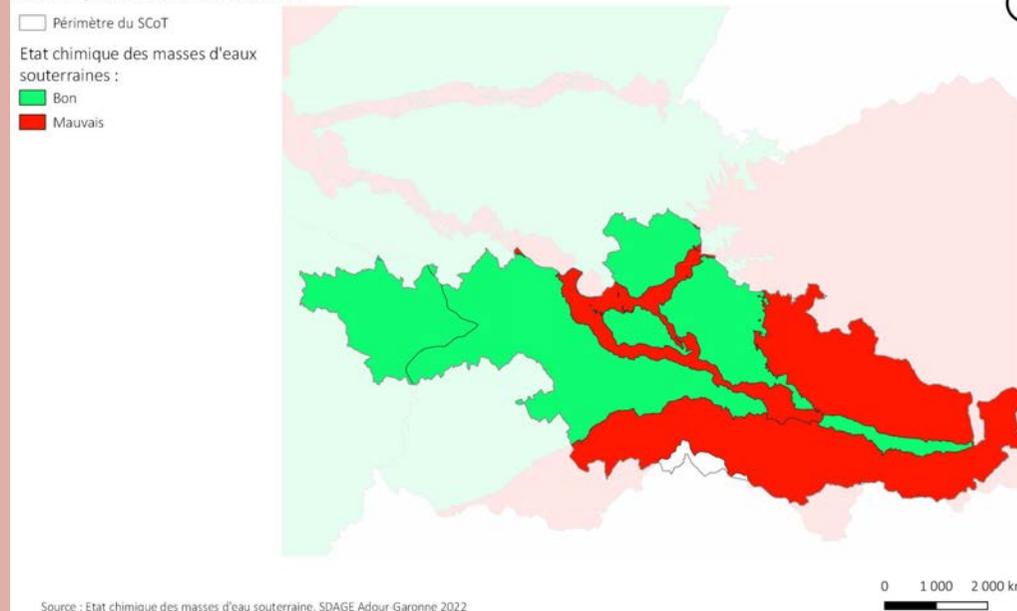
Enjeux spécifiques

- La reconquête environnementale des friches industrielles en zone inondable ?
- l'adaptation des capacités de développement urbain (résidentiel et activités économiques, usages de loisirs ...) aux capacités de mobilisation de la ressource en eau et à la sensibilité écologique de cette ressource ?
- La mobilisation des pratiques de béals et pesquiers / irrigation ?

Etat écologique des masses d'eau superficielles



Etat chimique des masses d'eau souterraines

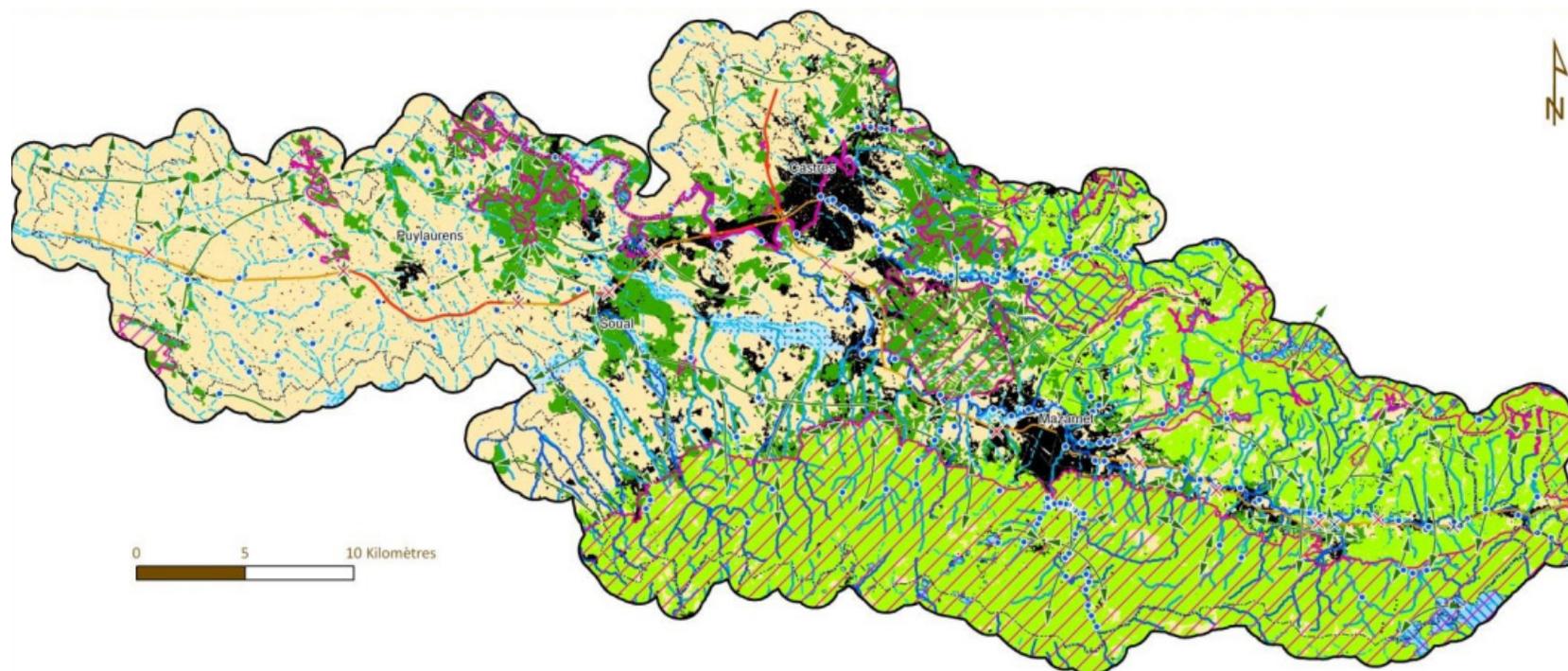


Milieux Naturels : Une infrastructure éco-paysagère très diversifiée et tout en nuances

Un patrimoine naturel diversifié et dense avec une Trame verte et bleue (TVB) composée de plusieurs sous-trames

Pour chaque sous-trame, la capacité de dispersion d'espèces indicatrices a été étudiée permettant d'établir une hiérarchisation des continuités.

Des continuités à restaurer ont été mises en évidence



Périmètres :	Espaces potentiels de nature	Principes de continuités naturelles	Zones de perturbation aux déplacements d'espèces
<ul style="list-style-type: none"> SCoT d'Auzan et Cocagne Zone d'étude Trame Verte et Bleue 	Trame verte (milieux boisés, ouverts et/ou cultivés) <ul style="list-style-type: none"> Plaine/collines Montagne et transition vers le collinéen 	<ul style="list-style-type: none"> Trame verte - zones potentielles de déplacement d'espèces Trame bleue - corridors écologiques potentiels de la faune aquatique (cours d'eau non classés) 	<ul style="list-style-type: none"> des milieux boisés, ouverts et cultivés des milieux humides des milieux aquatiques (obstacles à l'écoulement)
Pôles de nature identifiés	Trame Bleue	Espaces peu fréquentés et obstacles	Espaces connexes aux pôles de nature et EPN
Trame Verte <ul style="list-style-type: none"> ZNIEFF, ENS, Natura 2000, ZPIM 	<ul style="list-style-type: none"> Zones humides (eaux stagnantes) Zones inondables présentant un aléa fort et/ou des crues fréquentes/très fréquentes Cours d'eau (eaux vives) : liste 2 et tronçons à frayères (ONEMA 81) 	Axes de communication <ul style="list-style-type: none"> Routes à fort trafic et/ou à deux chaussées Routes principales fréquentées Zones urbanisées 	<ul style="list-style-type: none"> Trame rurale - enjeux liés à la nature dite "ordinaire" et/ou aux zones relais

Milieux Naturels : Une infrastructure éco-paysagère très diversifiée et tout en nuances

Les éléments fragmentant de la TVB

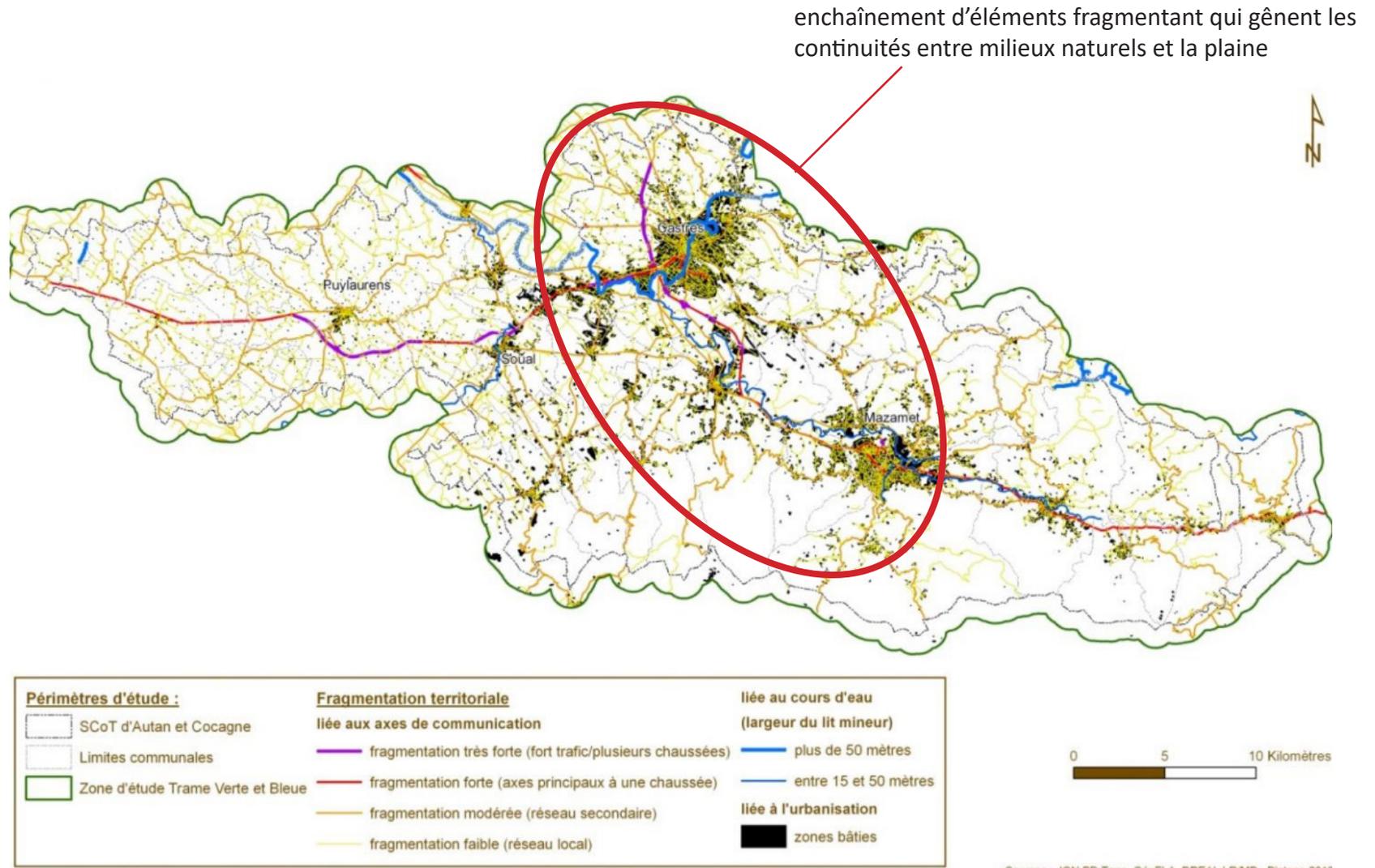
Une TVB avec des fragilités

Des axes routiers et des ouvrages constituant des éléments fragmentants.

Des pôles urbains ayant une influence négative sur la trame noire du territoire

ENJEUX :

- le rétablissement des continuités écologiques
- la réduction des éléments fragmentants



Un territoire vulnérable face aux risques

L'eau, un vecteur de risques

Un aléa inondation présent sur le territoire

Seule une dizaine de communes de l'extrémité lauraguaise ou périphériques n'interceptent pas de périmètres définis dans l'atlas des zones inondables départemental.

5 Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI)

Castres - Mazamet - Territoire à Risque Important (TRI)

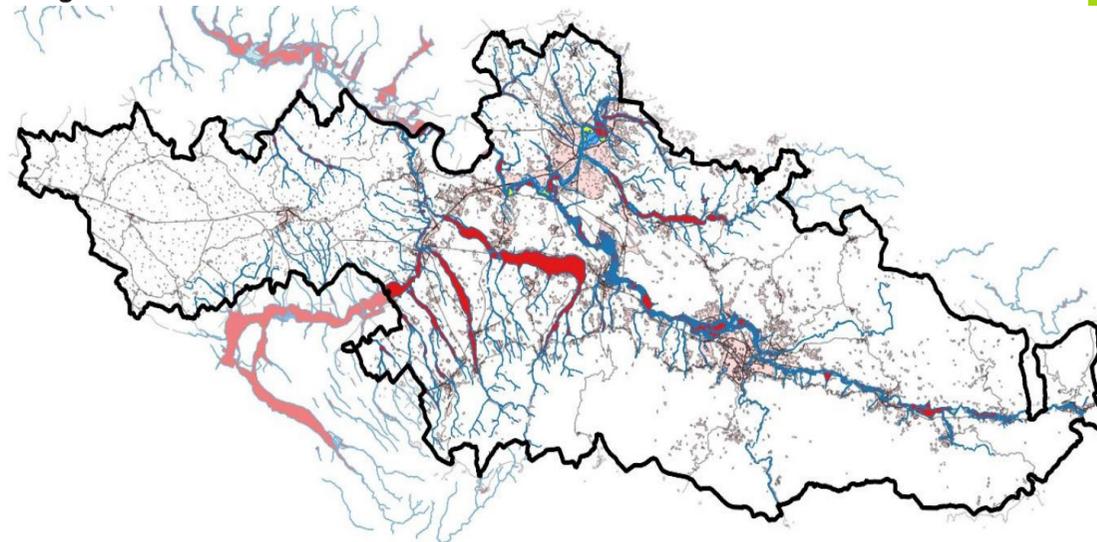
10 communes : Saïx, Castres, Lagarrigue, Labruguière, Caucalière, Payrin-Aigmontel, Pont-de-L'Arn, Aiguefonde, Aussillon, Mazamet

Le Plan de Gestion des risques inondations Adour-Garonne 2022-2027, approuvé le 10 mars 2022

Le risque de mouvement de terrain lié phénomène de retrait-gonflement.

Aléas moyen sur la moitié ouest du territoire.

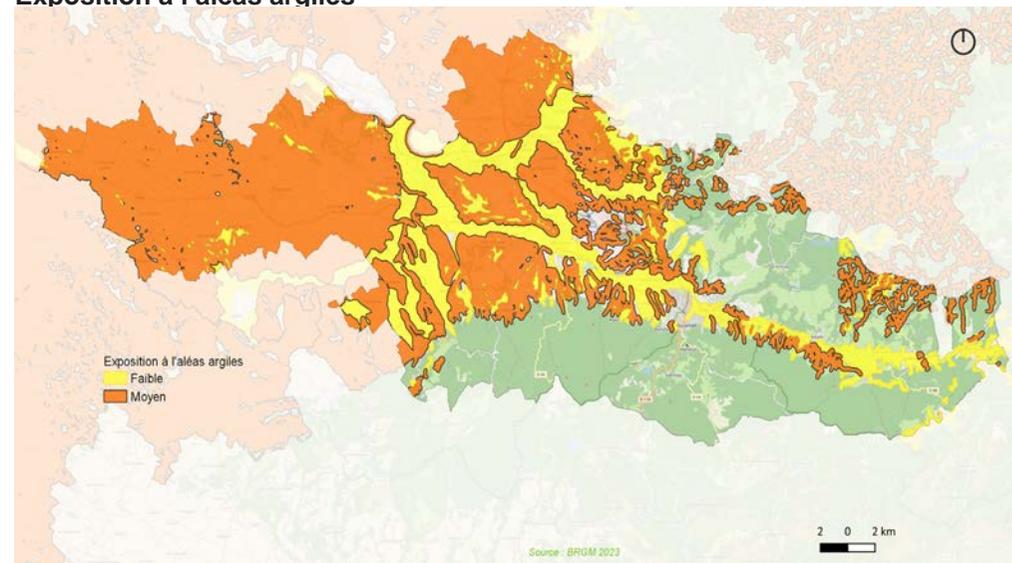
Zonage des PPRI



0 10 20 km

SOURCES : MpyGeo, GéoFLA, AMENIS - CARTOGRAPHIE: Blotope, 2016

Exposition à l'aléas argiles



Exposition à l'aléas argiles
Faible
Moyen

2 0 2 km

Source : BRGM 2022

Consommation et ressources énergétiques

Émission de GES

SCOT :	436 kteqCO ² /an en 2020,
soit une émission de	4.1 tCO ² e par habitant
Région Occitanie	4.48 tCO ² e
SCoT de Hautes Terres d'Oc	10.42 tCO ² e
Pays Lauragais	5.5 tCO ² e.

Les principales sources d'émissions de GES

	SCoT	Occitanie
transport	36 %	37,9 %
agriculture	28.2 %	27.4 %
résidentiel	20.1 %	14.6 %
industrie	8 %	13 %
tertiaire	7.3 %	7%

Enjeux :

- la réduction des consommations d'énergie et la réduction de la part des énergies fossiles
- La poursuite et le développement des politiques et actions de réhabilitation du parc ancien
- L'engagement d'un élargissement et d'un développement des actions en faveur du report modal et de la diversification de l'offre en mobilité.
- l'accompagnement à la rénovation énergétique des locaux les plus anciens / activités tertiaires et au développement des énergies renouvelables sur les locaux adaptés.
- La valorisation des productions locales en circuit-court / agriculture afin de limiter la consommation énergétique liée au transport

Consommation d'énergie

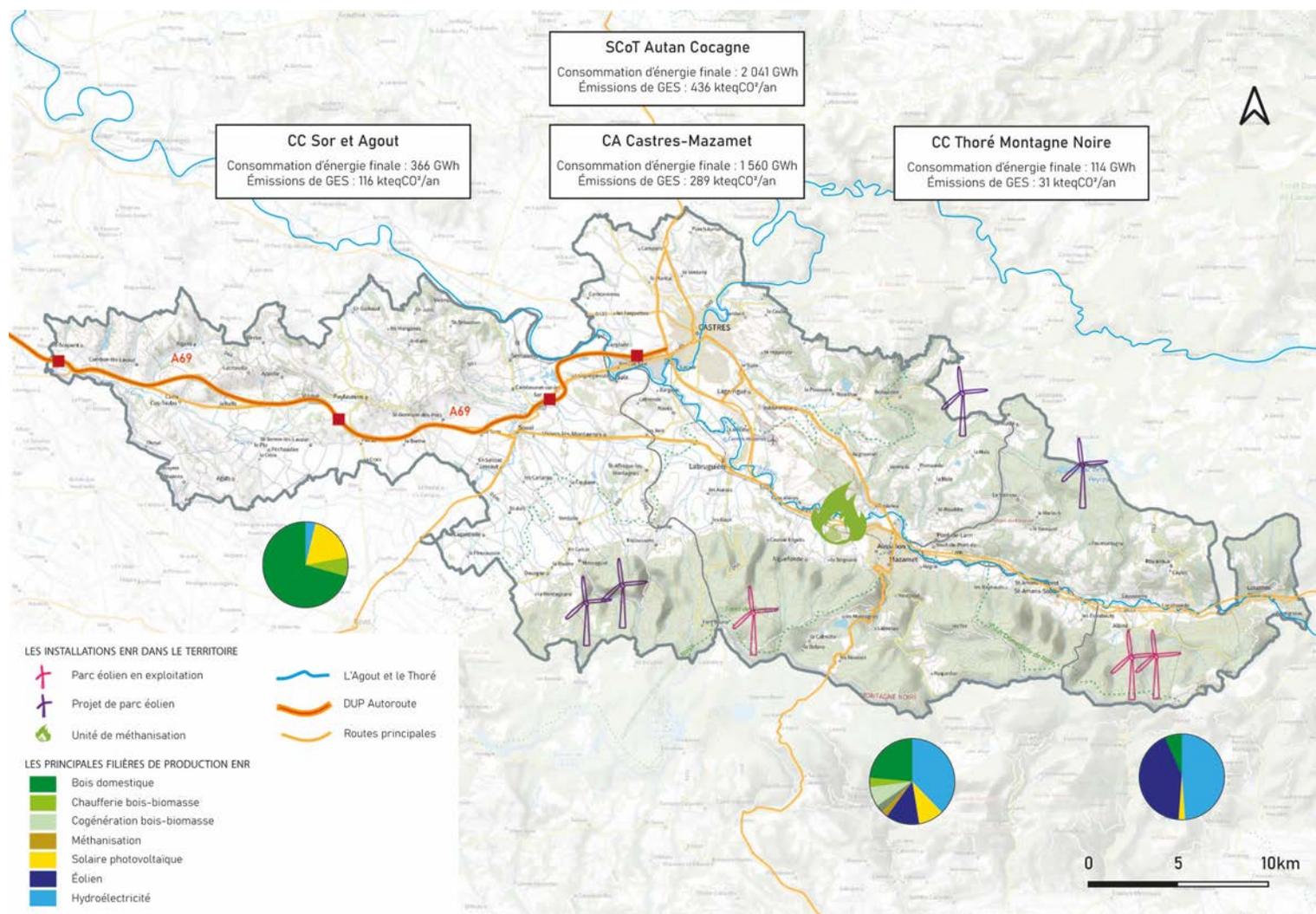
	Résidentiel	Transport routier	Industrie	Tertiaire	Agriculture	Total
Consommation (GWh)	731	603	384	269	54	2 041
Répartition de la consommation locale	35.8%	29.5%	18.8%	13.2%	2.7%	100%
Poids dans la consommation régionale	2.4%	1.7%	2.5%	1.9%	1.6%	2.1%

Consommation par secteur en 2020 - Source ORCEO

	Produits pétroliers	Électricité	Gaz	Chaleur renouvelable	Biocarburants	Total
Consommation (GWh)	757	590	338	303	48	2 041
Répartition de la consommation locale	37.1%	28.9%	16.6%	14.9%	2.4%	100%
Poids dans la consommation régionale	1.8%	2%	2.3%	3.4%	1.7%	2.1%

Potentiel / énergies renouvelables

Enjeux : La définition d'une stratégie globale d'accueil et de développement des énergies renouvelables



Le SCOT AUTAN COCAGNE - PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE



Faire face aux défis

Renforcer, renouveler l'attractivité du territoire et Revitaliser ses polarités

Anticiper les effets de l'autoroute A69

Faire face à une nécessaire adaptation au changement climatique

Une réponse aux objectifs à long terme, définis par les collectivités

2045

Le projet d'aménagement stratégique (PAS) en 3 ambitions

AMBITION 1 :

RENFORCER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL DE TOUS LES HABITANTS

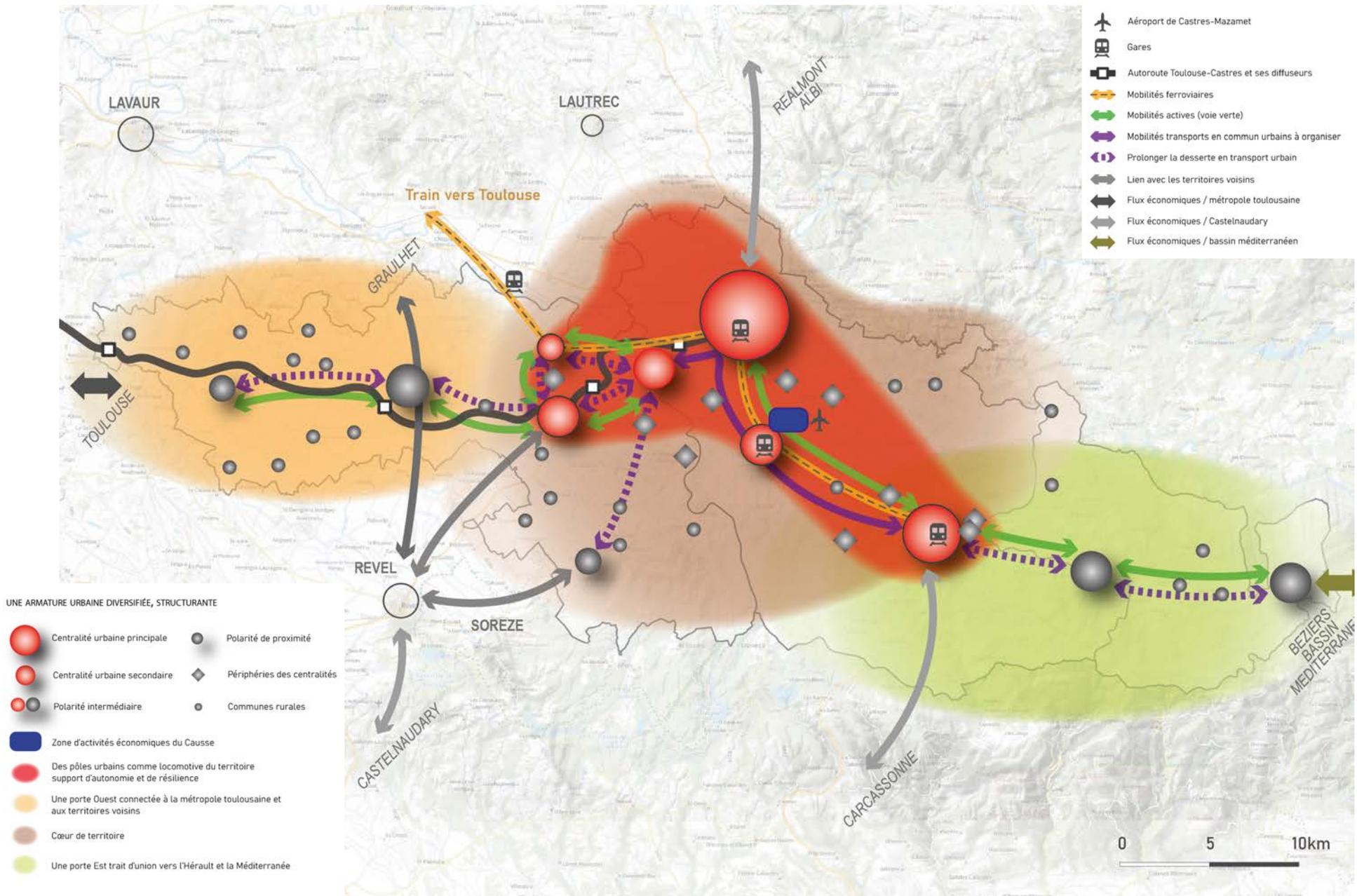
AMBITION 2 :

RENFORCER LA PLACE DU TERRITOIRE A L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS LES HABITANTS ACTUELS ET FUTURS EN IMPULSANT DES DYNAMIQUES DE SOLIDARITÉ ET DE COMPLÉMENTARITÉ

AMBITION 3 :

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE RÉSILIENT ET RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

Fil conducteur du PAS / Armature territoriale





AMBITION 1 :

*RENFORCER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE
PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL DE TOUS
LES HABITANTS*

AMBITION 1: RENFORCER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL DE TOUS LES HABITANTS

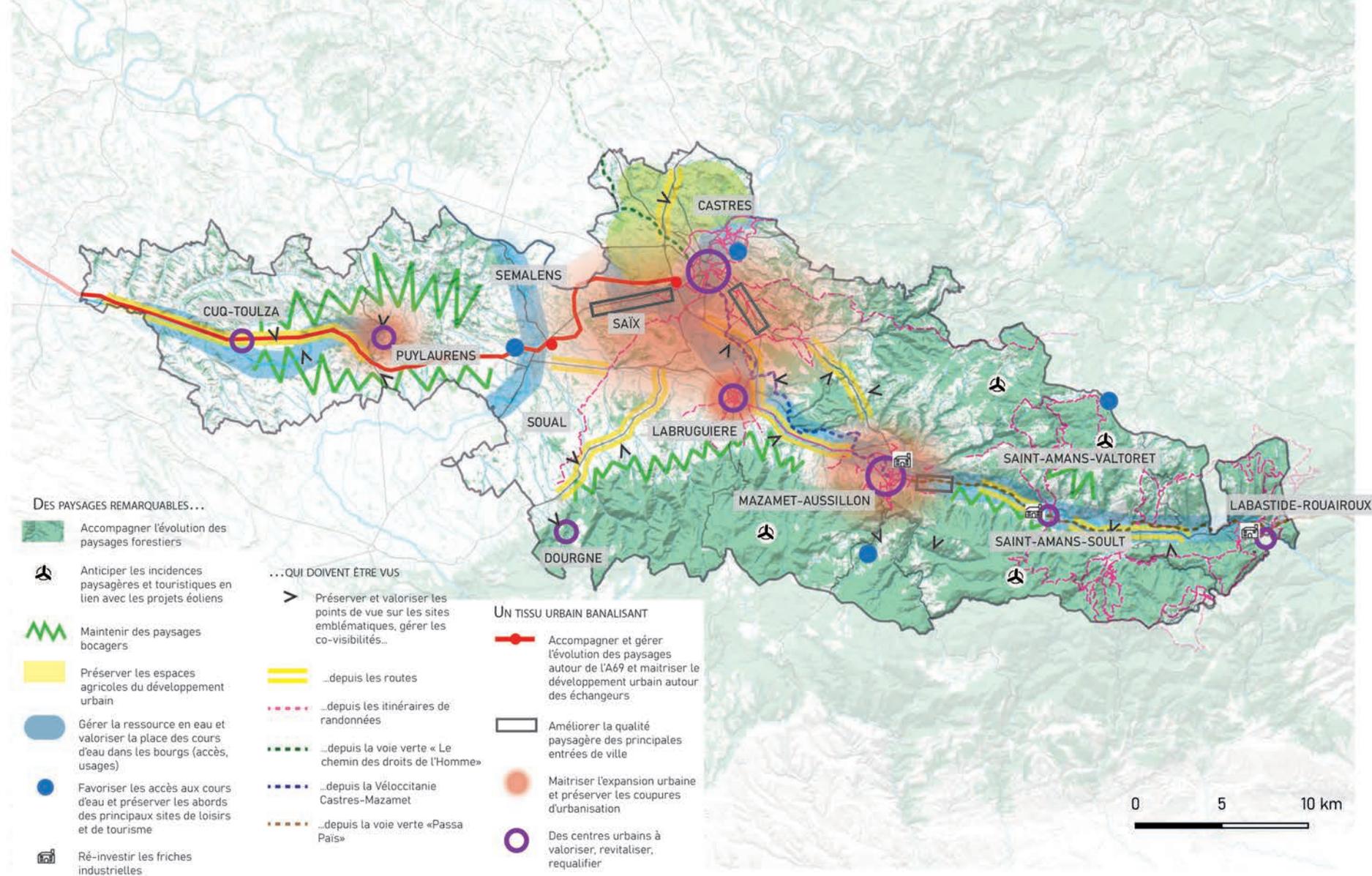
- 1-1 Conforter une armature paysagère porteuse de bien-être pour les habitants actuels et futurs
- 1-2 Préserver et valoriser les ressources et les patrimoines naturels pour garder un cadre de vie de qualité
- 1-3 Organiser un développement spatial maîtrisé et limiter l'étalement urbain
- 1-4 Protéger, gérer, et valoriser la ressource en eau
- 1-5 Faire du territoire un acteur majeur en matière de transition énergétique
- 1-6 Limiter, anticiper et s'adapter aux risques et gérer les nuisances

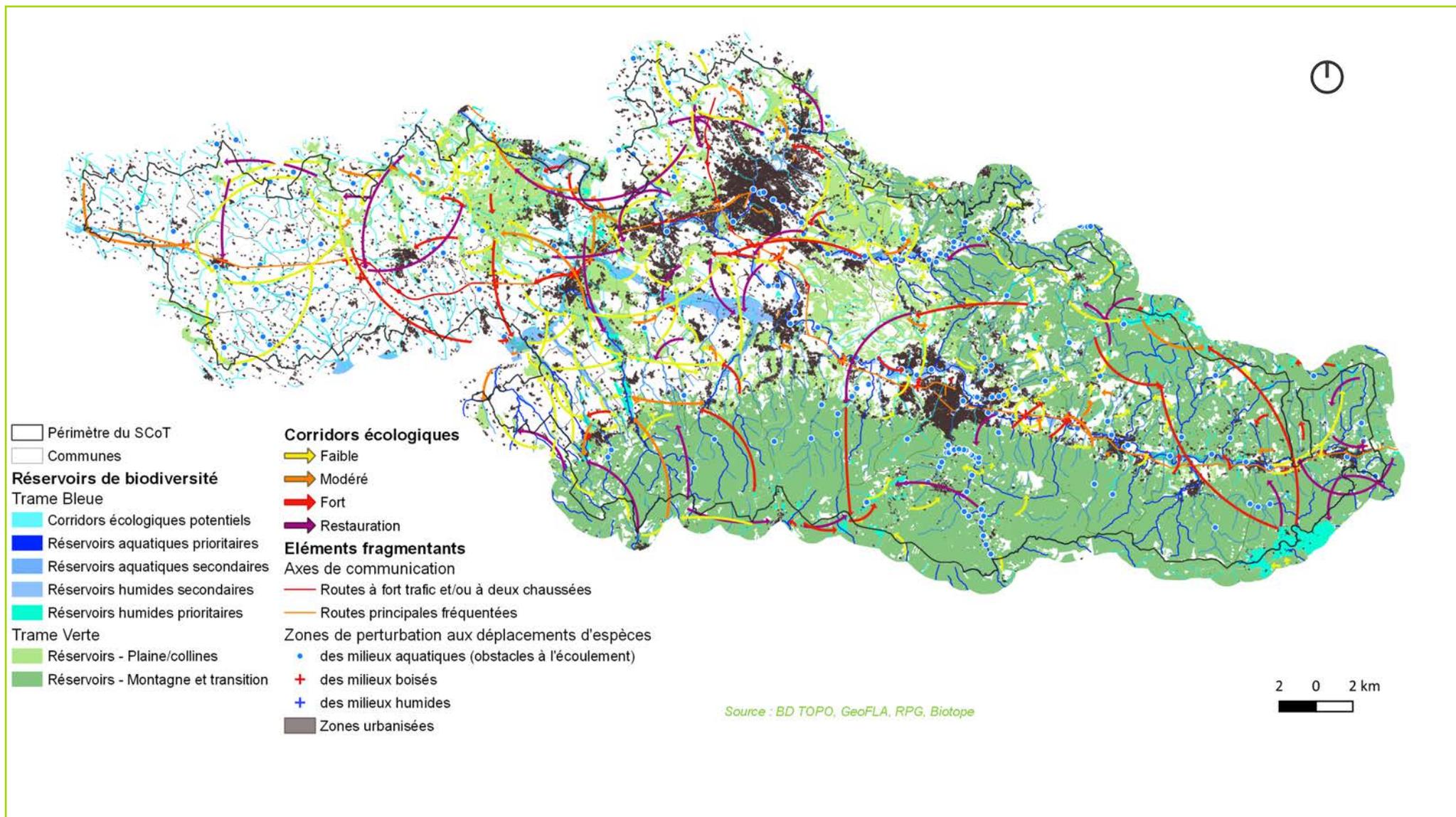


1-1 Conforter une armature paysagère porteuse de bien-être pour les habitants actuels et futurs

Objectif 1-1-1 : Valoriser les paysages comme socle d'identité à mettre en avant dans les choix de développement

Objectif 1-1-2 : Lier attractivité et mise en valeur du patrimoine bâti





Pour la période 2021- 2031 :

Le PAS fixe un objectif de réduction de 63%* de la consommation de foncier naturel, agricole et forestier sur le territoire du SCoT par rapport à la période 2011-2021, soit un volume global maximum de 200 ha (20 ha en moyenne par an sur cette période).

Première estimation des ENAF consommés pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022 : 41 ha
(source portail national de l'artificialisation)

* prise en compte de la Territorialisation des objectifs de sobriété foncière objectifs du SRADDET Occitanie - 29-30 avril 2024

Objectif qualitatif : adapter et faire évoluer le modèle d'aménagement

Objectif de densité logements / ha par territoires et par niveau d'armature urbaine

Objectifs de reconquête du parc vacant

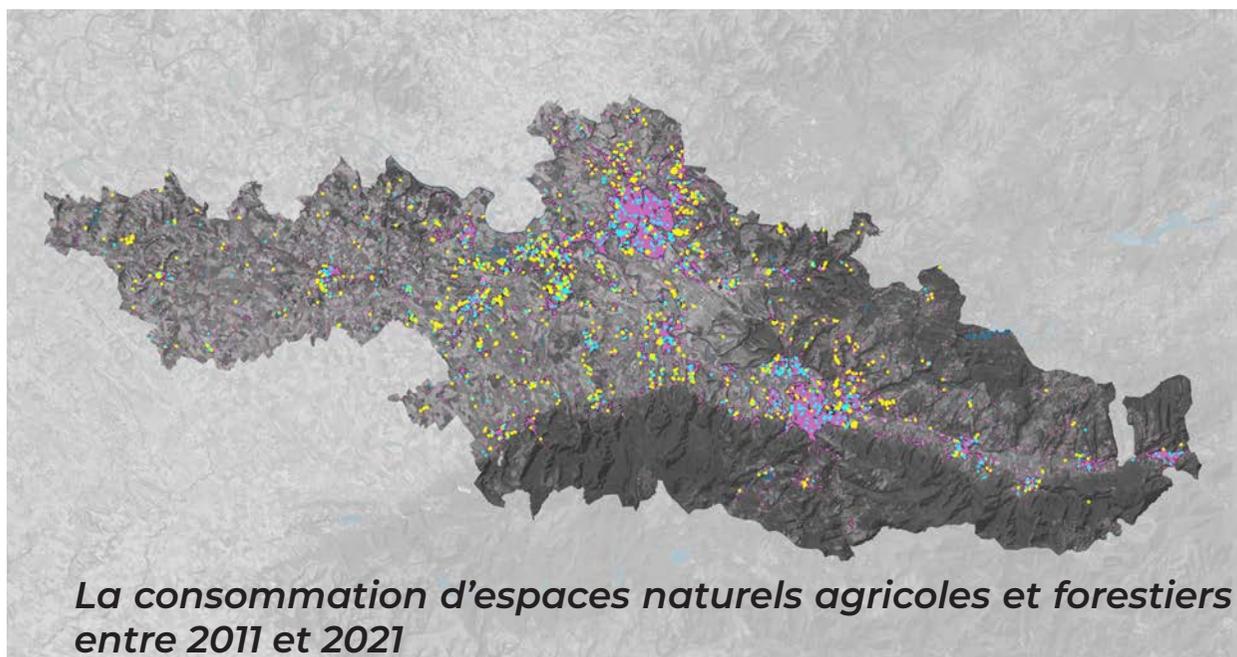
■ **Densification**

■ **Extension**

Pour la période 2031 -2045 :

s'engager vers l'objectif de zéro artificialisation nette

- > 2031 -2041 : s'engager sur une limitation de l'artificialisation à hauteur de 50% en référence à la période 2021-2031 et engager des actions de désartificialisation
- > 2041 - 2045 : poursuivre les actions de limitation de l'artificialisation à hauteur de 50% en référence à la période 2031-2041



A scenic landscape featuring a vast, rolling green valley under a clear blue sky. In the center, a paraglider with a colorful canopy is suspended in the air. The foreground shows the dark, silhouetted branches of a pine tree on the left side. The valley below is a patchwork of green fields, small clusters of buildings, and winding roads, extending towards distant hills under a bright, clear sky.

AMBITION 2 :

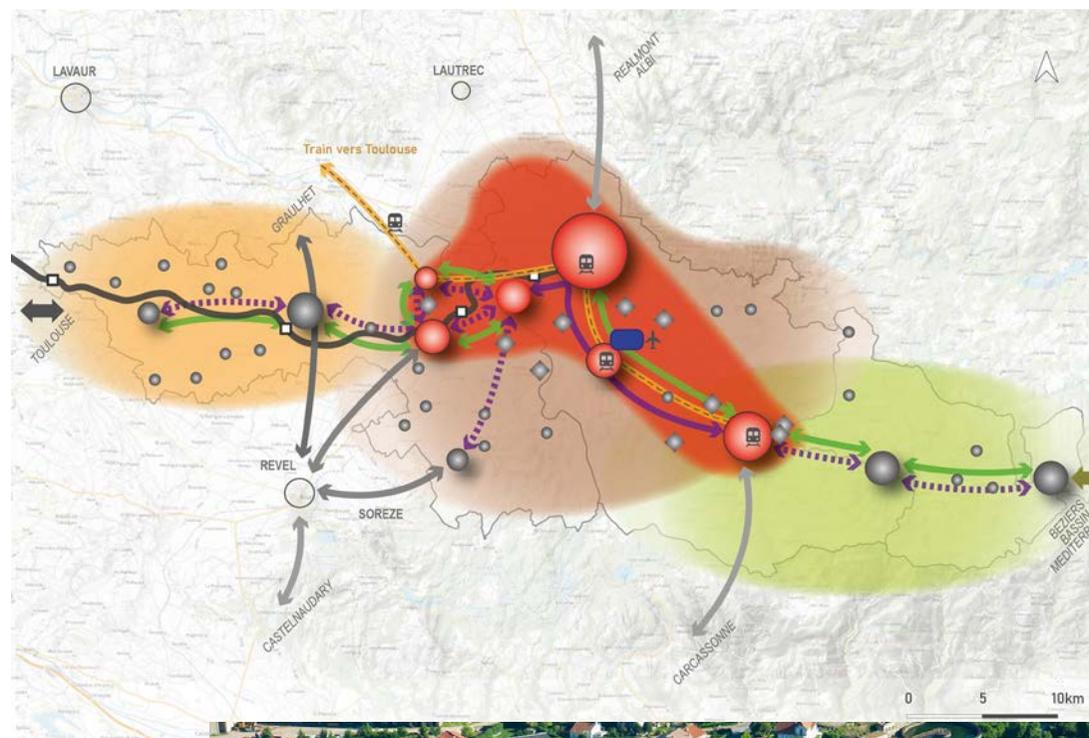
***RENFORCER LA PLACE DU TERRITOIRE A L'ÉCHELLE
RÉGIONALE ET LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS LES
HABITANTS ACTUELS ET FUTURS EN IMPULSANT
DES DYNAMIQUES DE SOLIDARITÉ ET DE
COMPLÉMENTARITÉ***

AMBITION 2 : RENFORCER LA PLACE DU TERRITOIRE A L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS LES HABITANTS ACTUELS ET FUTURS EN IMPULSANT DES DYNAMIQUES DE SOLIDARITÉ ET DE COMPLÉMENTARITÉ

2-1 Développer un territoire de proximité, en confortant le rôle spécifique des centralités

2-2 Répondre aux parcours résidentiels de tous les habitants par une politique du logement diversifiée

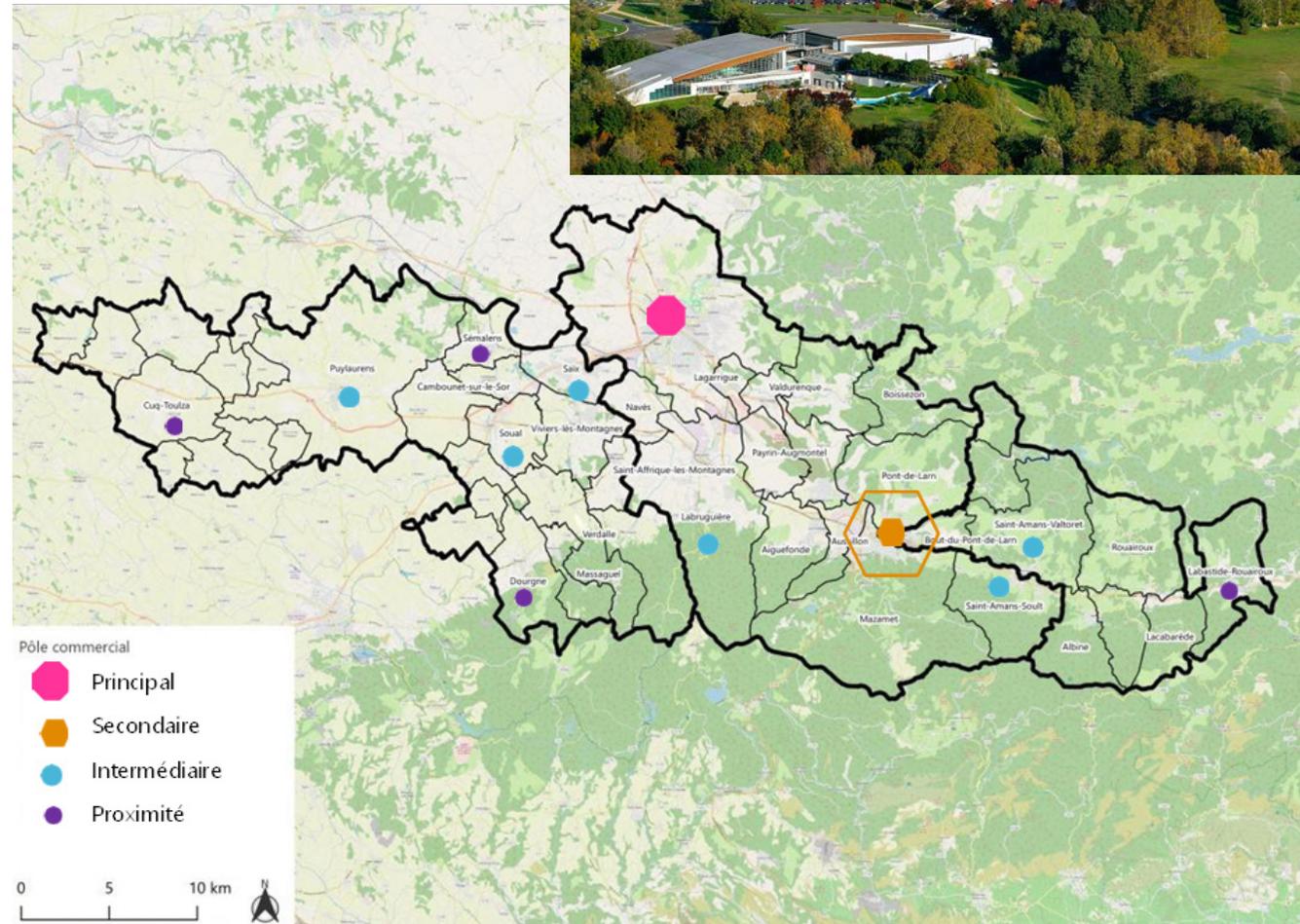
2-3 Organiser des mobilités articulées avec les espaces de vie du territoire et avec la poursuite du désenclavement



AMBITION 2 : RENFORCER LA PLACE DU TERRITOIRE A L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS LES HABITANTS ACTUELS ET FUTURS EN IMPULSANT DES DYNAMIQUES DE SOLIDARITÉ ET DE COMPLÉMENTARITÉ

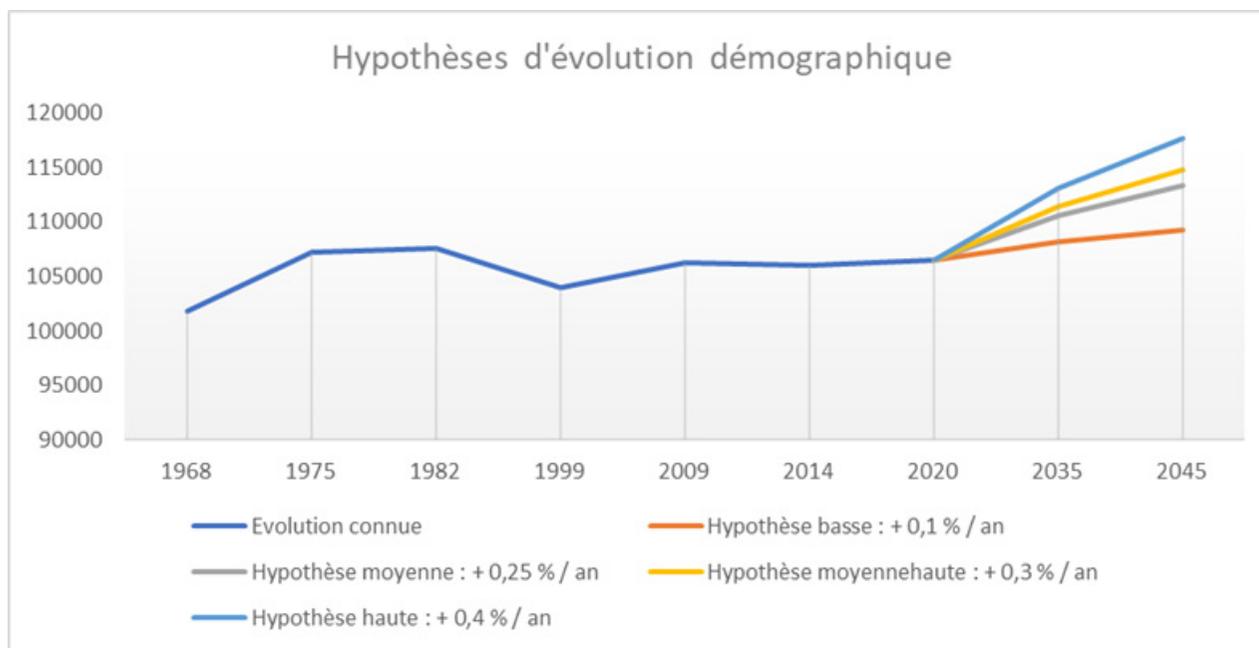
2-4 Organiser un maillage d'équipements sur la base de l'armature territoriale

2-5 Organiser les lieux de commerce en cohérence avec l'armature territoriale (DAACL)



Fixer des perspectives en lien avec le renforcement du pôle de Castres- Mazamet et le désenclavement du territoire

L'objectif du SCoT est de renforcer l'attractivité du territoire (grâce notamment à la mise en service de l'autoroute Castres-Toulouse, à la poursuite de la redynamisation du tissu économique local, à la valorisation de l'image du territoire via la politique de réhabilitation de nombreux quartiers et de requalification urbaine...) qui devrait permettre d'envisager une croissance démographique plus soutenue sur le territoire du SCoT sur les deux prochaines décennies.



**Entre
+ 6800
et
+ 11200
habitants**

**Entre
13 400
et
15 300
logements**

(hypothèse basse non retenue)

Hypothèse basse : + 0,1 % / an	croissance observée 2014 - 2020 / SCOT
Hypothèse moyenne : + 0,25 % / an	croissance observée 2014 - 2020 / CCSA
Hypothèse moyenne haute : + 0,35 % / an	croissance observée 2014 - 2020 / Département
Hypothèse haute : + 0,4 % / an	

AMBITION 3 :

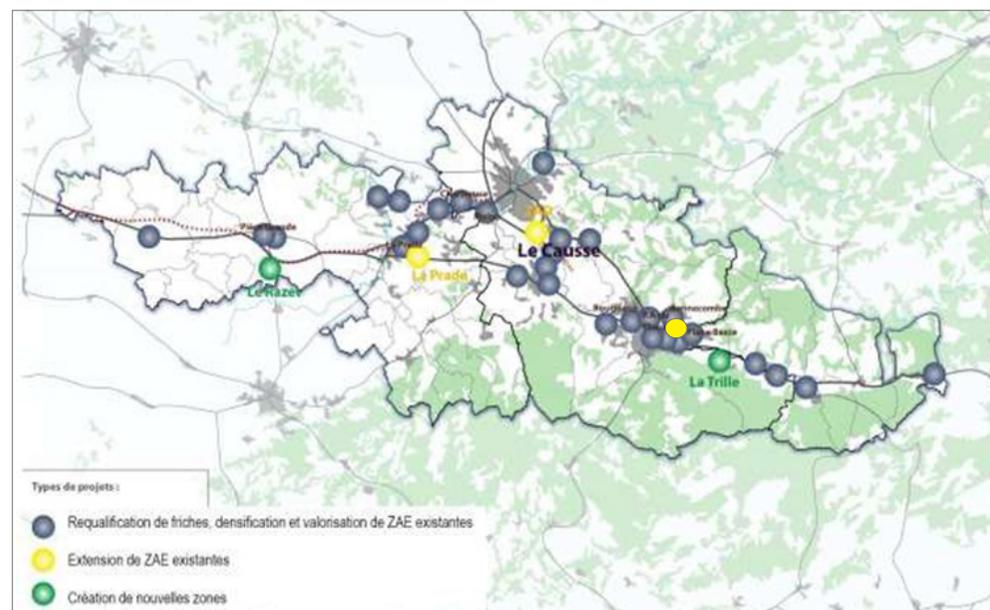
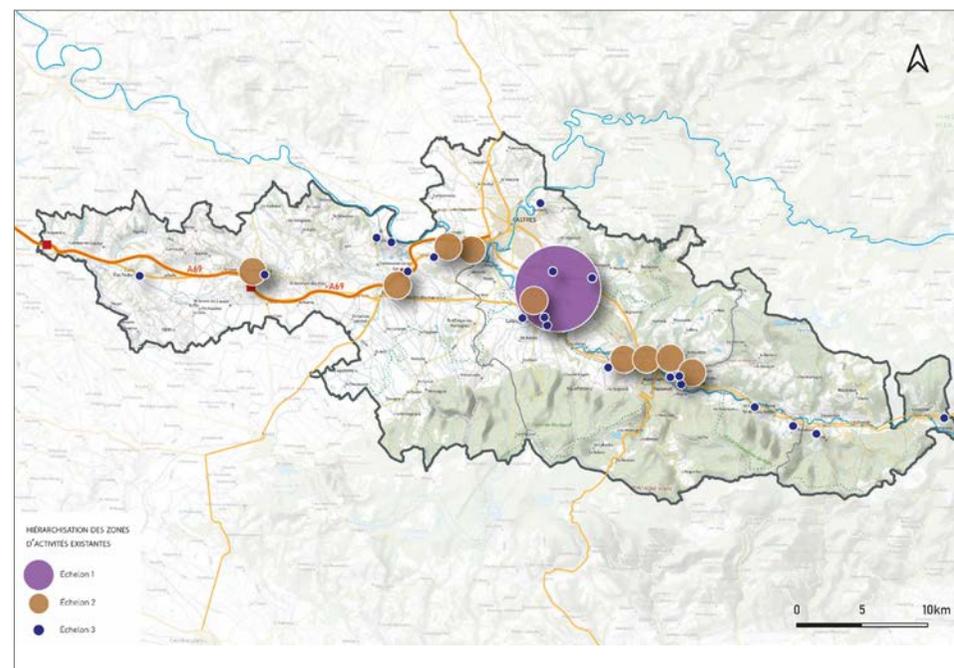
*PROMOUVOIR UN
DÉVELOPPEMENT
ECONOMIQUE RÉSILIENT
ET RESPECTUEUX DE SON
ENVIRONNEMENT*



AMBITION 3 : PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉSILIENT ET RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

3-1 Mettre en œuvre une stratégie pour le développement économique et l'emploi

3-2 Organiser qualitativement l'accueil des activités économiques

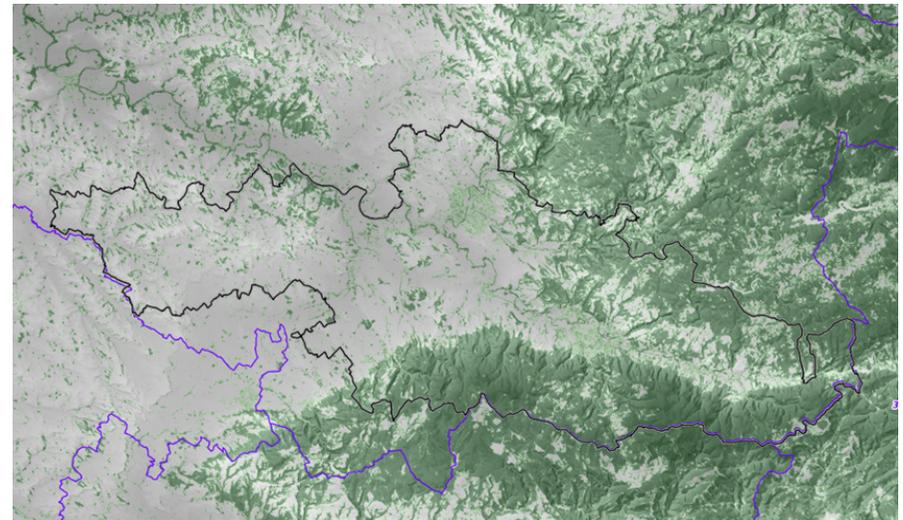
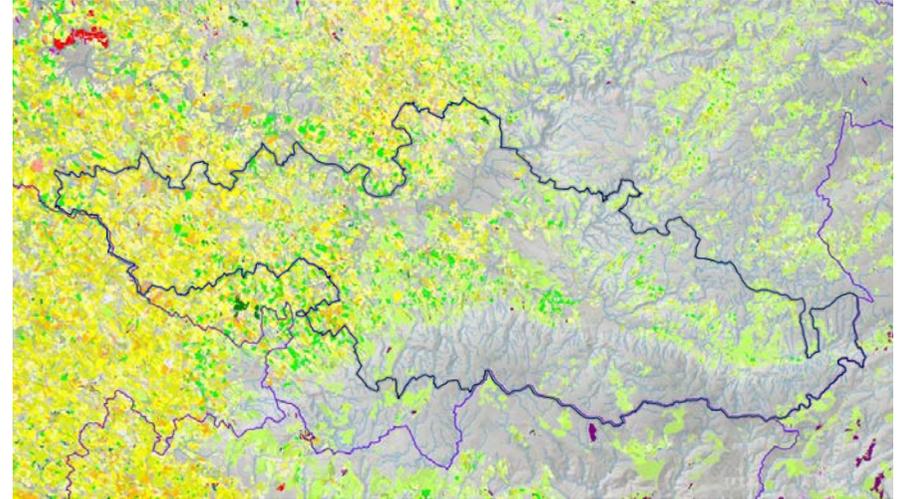


AMBITION 3 : PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE RÉSILIENT ET RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

3-3 Conforter le rôle du pôle castrais-mazamétain, à l'échelle régionale

3-4 Renforcer les filières économiques agricoles, et sylvicoles

3-5 Accroître l'attractivité touristique



Prochaines étapes

Décembre 2024

Arrêt du projet de SCoT

Janvier février mars 2025

Consultation des PPA et MRAE

Printemps - été 2025 :

Enquête publique

septembre -novembre 2025 :

Adaptations et

Approbation du SCoT

SCoT

AUTAN - COCAGNE

REUNION PUBLIQUE 09 OCTOBRE 2024

